

ADOUCISSEUR

MILLENIUM

Notice de montage, mise en service, exploitation et maintenance.



LE SERVICE **Cillit** AQUA+ : L'ENGAGEMENT D'UN FABRICANT À VOS COTÉS

Gagnez en tranquillité grâce à l'expertise de notre Service d'Interventions Techniques.

MISE EN SERVICE

Une équipe de **60 techniciens** et **6 agences** réparties sur toute la France, spécialisée pour :

- **La mise en service** de vos stations de traitement de l'eau
- **Le dépannage**
- **Les contrats** d'entretien
- **Les pièces** de rechange
- La gestion des **garanties**

ASSISTANCE TECHNIQUE

GARANTIES

CONTRAT D'ENTRETIEN

Les contrats d'entretien



Le contrat de performance Cillit offre de nombreux avantages économiques, techniques et de gestion :

- **Conduite de vos installations** de traitement de l'eau selon les normes et les réglementations
- **Maintenance**
- **Anticipation** des risques
- **Garantie** des performances de vos appareils
- Gros **entretien et renouvellement** des équipements

SAV POUR LA GAMME RÉSIDENTIELLE



Par téléphone **N°Azur 0 810 12 23 69**

PRIX APPEL LOCAL

- du lundi au vendredi
- de 8h00 à 18h00

Sur Internet : **www.cps-service.fr**

SOMMAIRE

SÉCURITÉ	6
GLOSSAIRE	8
LE PRINCIPE D'ÉCHANGE D'IONS	9
PRÉSENTATION	10
COLISAGE	10
GARANTIE	11
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
PRÉSENTATION	12
DIMENSIONS & RACCORDEMENTS	13
INSTALLATION	14
MISE EN EAU	17
PRÉSENTATION DU COFFRET DE COMMANDE	19
PROGRAMMATION DU COFFRET DE COMMANDE	21
PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT	23
RÉGLAGE DU TH RÉSIDUEL	25
UTILISATION	26
BOÎTIER D'INFORMATIONS DÉPORTÉ	27
INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES	29
UTILISATION / ENTRETIEN & MAINTENANCE	30
MAINTENANCE & EXPLOITATION	31
PARAMÈTRES DE L'ADOUCISSEUR	32
PIÈCES DE RECHANGE	33

Cher client,

Vous avez fait confiance à **Cillit** et vous voilà possesseur d'un adoucisseur **MILLENIUM**.

Nous avons tout fait pour qu'il vous donne satisfaction.

Cet appareil est un appareil technique, il convient de lire attentivement cette notice avant d'entreprendre son installation, sa mise en service et toutes interventions et de se conformer aux instructions décrites et aux limites d'utilisation. Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes ayant accès au dispositif connaissent cette notice et que celle-ci a été comprise.

Cet appareil doit être installé dans un endroit propre et sec, correctement ventilé et non accessible à des personnes non autorisées.

Cet appareil doit être protégé des intempéries, des sources de chaleur et des vapeurs de produits chimiques.

L'ouverture des boîtiers électriques ne doit être confiée qu'à une personne habilitée et ayant connaissance des dangers du courant électrique - **DANGER D'ÉLECTROCUTION**.

L'exploitation et l'entretien de l'appareil doivent être réalisés par une personne dûment habilitée et ayant les connaissances requises pour ce type d'opération.

Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes intervenantes sont pourvues des outils et des équipements adaptés pour ces opérations.

Dans certaines opérations d'entretien de l'appareil, il peut être nécessaire d'utiliser des produits chimiques. Il convient à l'utilisateur de s'assurer de connaître les éventuels dangers de ces produits et d'utiliser des protections collectives ou individuelles afin de se prémunir de ces dangers.

Cet appareil ne doit pas être modifié sans l'autorisation écrite préalable du fabricant.

Les surfaces de cet appareil ne doivent pas être nettoyées avec de l'alcool ou un produit à base d'alcool, ou avec un produit contenant des solvants du plastique.

Notre service après vente est à votre disposition pour vous apporter l'assistance technique nécessaire dont vous auriez besoin.

Le marquage CE de nos adoucisseurs **MILLENIUM** atteste de leur conformité aux exigences de :

- La directive 2004/108/CEE du 15/12/2004 relative à la compatibilité électromagnétique.
- La directive 2006/95/CEE du 12/12/2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Les adoucisseurs **MILLENIUM** sont soumis à la directive 97/23/CEE du 29/05/97 relative aux équipements sous pression. Ils remplissent les exigences de l'article 3 point 3 (conception et fabrication dans les règles de l'art en usage) mais n'entrent pas dans les catégories de I à IV et, à ce titre, ne sont pas concernés par le marquage CE relatif aux équipements sous pression.

IMPORTANT : Avant tout raccordement et utilisation, lire attentivement la notice.

Le non respect de ces prescriptions entraîne l'annulation de la garantie **Cillit**.

Cillit se réserve, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition de cette notice.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT

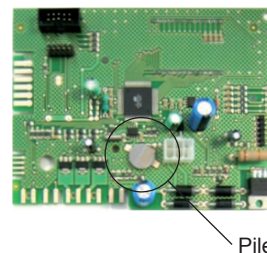
Décret n° 2009-1139 du 22 septembre 2009 relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à l'élimination des piles et accumulateurs usagés et modifiant le code de l'environnement.

Cet appareil contient une pile du type lithium 3 volts référence CR 1220. Les caractéristiques de cette pile sont conformes au décret. Si cette pile doit être remplacée, il est impératif d'utiliser une pile de même nature que celle installée.

Cette pile est soudée sur la carte électronique à l'emplacement indiqué sur la vue ci-contre.

Pour la remplacer :

- Débrancher électriquement le coffret.
- Ouvrir le boîtier et démonter la carte électronique de son support.
- Dessouder l'ancienne pile en prenant soin de ne pas échauffer les composants environnants et éliminer l'ancienne pile suivant la réglementation en vigueur (DEEE).
- Mettre en place la nouvelle pile en respectant la polarité.
- Ressouder la nouvelle pile sans échauffer les composants environnants



Pour la protection de l'environnement, il est nécessaire de déposer en vue d'un recyclage les piles usagées dans les bacs prévus à cette effet chez votre fournisseur.

IMPORTANT :

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'adoucisseur. En particulier, dans le cas où les canalisations d'arrivée d'eau et de départ d'eau adoucie seraient équipées de dispositifs pouvant engendrer des coups de bélier (vannes électromagnétiques notamment), des anti-béliers efficaces doivent être installés.

IMPORTANT :

Par ailleurs, l'électronique du coffret de commande est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Le coffret de commande est équipé de série de filtres permettant d'éliminer les parasites usuels. Toutefois, dans le cas d'une proximité de discontacteur de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble blindé et de mettre en place un antiparasite adapté.

La radiofréquence :

Le système de radiofréquence utilisé pour la transmission des données entre l'appareil et le boîtier déporté est composé d'un émetteur miniature stabilisé bénéficiant d'une technologie sur substrat céramique conforme à la norme ETSI EN 300-220.

La réglementation française sur les fréquences utilisables pour les matériels de faible puissance et de faible portée s'inscrit dans un cadre européen (convergence européenne), recommandation ERC/REC 70-03, les textes de référence sont contenus dans l'annexe A7 du Tableau National de Répartition des Bandes de Fréquences diffusé par l'Agence Nationale des Fréquences.

La portée du système peut atteindre plusieurs dizaines de mètres. Elle dépend de la puissance d'émission, la taille de l'antenne et de la présence d'obstacles (murs, appareillages, etc...).

La puissance d'émission (Puissances Apparentes Rayonnées) est limitée à 10 mW dans la bande 433 MHz (pour un coefficient d'utilisation de 10 %).



SÉCURITÉ

Les descriptions sont rédigées en texte clair. Les zones mises en évidence **AVERTISSEMENT**, **ATTENTION** et **IMPORTANT / NOTA** ont la signification suivante :

- IMPORTANT / NOTA

Signale une particularité ou une information importante

- AVERTISSEMENT

Risque de blessure ou d'accident

- ATTENTION

Risque de mauvais fonctionnement

IMPORTANT :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

RISQUES	RECOMMANDATIONS
RISQUES ÉLECTRIQUES : Cet appareil dispose d'alimentations électriques. Indice de protection: IP44	Débrancher électriquement l'appareil et si nécessaire le consigner avant toute intervention.
RISQUES MÉCANIQUES : Cet appareil peut comporter des éléments en mouvement (exemple pompe centrifuge).	Arrêter l'appareil, le consigner si nécessaire avant toute intervention. Ne pas enlever les capots de protection sur un appareil en fonctionnement. Porter les équipements de protection individuelle adaptés.

ATTENTION :

Pour votre sécurité et celle de l'appareil, veiller à respecter les précautions élémentaires d'utilisation et les instructions suivantes :

- Vérifier que l'appareil et son emballage n'ont pas été endommagés pendant le transport.
- Ne pas utiliser l'appareil en cas de dommage apparent et contacter le vendeur.
- Conformément aux directives de la normes CE, nous vous informons que cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si il ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

AVERTISSEMENT :

Pour la plupart des appareils électriques, il est conseillé d'effectuer le branchement sur un circuit dédié, c'est-à-dire une prise unique qui n'alimente que l'appareil en question et sur laquelle aucune autre prise ni aucun circuit de dérivation ne vient s'ajouter.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Élimination de votre ancien appareil



1. Ce symbole, représentant une poubelle sur roulettes barrée d'une croix, signifie que le produit est couvert par la directive européenne 2002/96/EC.

2. Les éléments électriques et électroniques doivent être jetés séparément dans des containers prévus.

3. Une élimination conforme aux instructions aidera à réduire les conséquences négatives et risques éventuels pour l'environnement et la santé humaine.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

ATTENTION :

Tout travail électrique nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un électricien qualifié ou par des personnels compétents. Tout travail de plomberie nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un professionnel qualifié ou par des personnels compétents.

CÂBLAGE

ATTENTION :

Pour la sécurité des personnes, enlever le fusible du circuit électrique ou débrayer le disjoncteur avant le raccordement à l'installation. Vérifier la non présence de tension électrique sur la prise de courant.

Ne pas utiliser de rallonge ni d'adaptateur de prise de courant avec cet appareil. Les branchements électriques et les branchements de mise à la terre doivent être conformes aux normes électriques nationales, régionales et/ou locales.

Cet appareil doit être alimenté à la tension et à la fréquence qui conviennent comme précisé dans la présente notice. Il doit être raccordé à un circuit individuel correctement relié à la terre, protégé par un disjoncteur ou par un fusible adapté à l'appareillage installé.

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'appareil.

Par ailleurs, l'électronique est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Dans le cas d'une proximité de disjoncteurs de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble adapté et éventuellement de mettre en place un anti-parasitage.

IMPORTANT :

Cet appareil n'est pas destiné à potabiliser l'eau, c'est pourquoi, en cas de distribution de l'eau pour la consommation humaine, il ne peut être raccordé qu'à une eau respectant déjà les limites et références de qualité de la réglementation en vigueur.

NOTA :

L'installation du présent dispositif ne peut constituer à lui seul un traitement complet et définitif pour tous les circuits qu'il alimente. Pour une parfaite protection, il peut être complété d'autres traitements, en particulier le conditionnement de votre eau de chauffage (consulter votre revendeur).

GLOSSAIRE

Adoucissement :

Procédé de traitement destiné à éliminer la dureté de l'eau (due à la présence des sels alcalino-terreux, carbonates, sulfates et chlorures de calcium et de magnésium). L'eau adoucie n'est pas incrustante et mousse facilement avec le savon. L'adoucissement est effectué par passage de l'eau à travers un échangeur de cations (permutation des ions calcium et magnésium avec les ions sodium) régénéré avec du chlorure de sodium.

Cation :

Ion chargé positivement.

Cycle (d'un échangeur d'ions) :

Volume d'eau produit par un échangeur d'ions entre deux régénérations.

Degré français :

Unité de concentration des substances chimiques en solution aqueuse. Un degré français (1°f) équivaut à 0,2 milliéquivalent par litre ou 10mg/l de carbonate de calcium.

Degré hydrotimétrique (TH) :

Unité de dureté de l'eau, exprimée en degrés français.

Dureté (d'une eau) :

Teneur en calcium et magnésium, s'opposant à la formation de mousse avec le savon et permettant le dépôt de sels insolubles et incrustants (tartre ou incrustations).

Eau douce :

Eau définie comme étant l'opposé, soit d'une eau salée (elle est alors une eau à faible teneur en minéraux dissous), soit d'une eau dure (dans ce cas, elle est une eau à faible teneur en calcium et en magnésium).

Entartrage :

Formation sur les parois des récipients ou des tuyauteries d'une couche de tartre (dépôt généralement dur et adhérent, quelquefois poreux) constitué essentiellement de sels (carbonates, sulfates, silicates de calcium, etc.) provenant des eaux dures ou calcaires.

Régénération :

Opération effectuée sur une résine échangeuse d'ions saturée, de façon à la ramener à son état initial. La régénération consiste à faire percoler sur la résine une solution saline, de haute pureté.

Résine :

Terme partiellement impropre désignant les matériaux granulaires utilisés en échange d'ions (échangeurs de cations, échangeurs d'anions).

Sel :

Substance résultant de l'action d'un acide sur une base. Parmi les sels utilisés en traitement des eaux on peut citer : le chlorure de sodium, le silicate de sodium, le chlorure ferrique, le sulfate d'aluminium. Le sel utilisé pour la régénération des adoucisseurs d'eau est constitué de chlorure de sodium de très grande pureté.

Tartre :

Dépôt généralement dur et adhérent, quelquefois poreux, constitué essentiellement de sels (carbonates, sulfates, silicates de calcium, etc.) provenant des eaux dures ou calcaires.

TH :

(titre hydrotimétrique) voir dureté d'une eau.

L'adoucissement est la technique utilisée pour supprimer le TH de l'eau (due à la présence des sels alcalino-terreux : carbonates, sulfates et chlorures de calcium et de magnésium).

LE PRINCIPE D'ÉCHANGE D'IONS

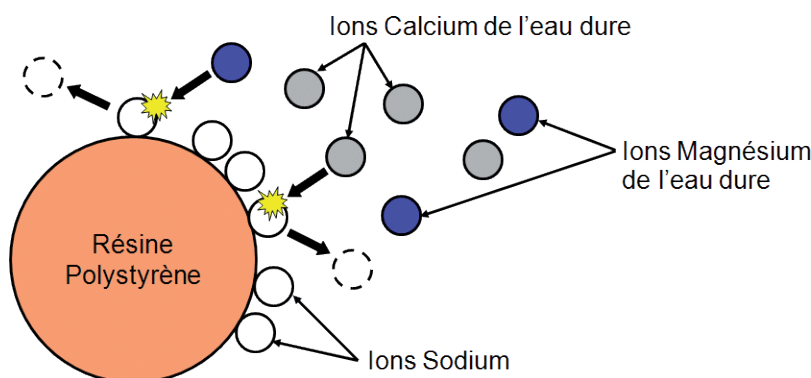
L'adoucisseur est un appareil qui utilise une résine échangeuse d'ions et le principe consiste à permuter les ions calcium et magnésium qui constituent la dureté de l'eau par des ions sodium liés à la résine de l'adoucisseur.

Lorsque tous les ions sodium ont été échangés, on dit que la résine est saturée et elle doit être régénérée. On procède alors à la régénération de la résine par de la saumure (solution de NaCl saturée ou chlorure de sodium).

Ainsi, les ions sodium sont de nouveau remis en place sur les résines, alors que les ions calcium et magnésium sont évacués à l'égout sous forme de chlorures. Une succession de rinçages permet d'éliminer la saumure.

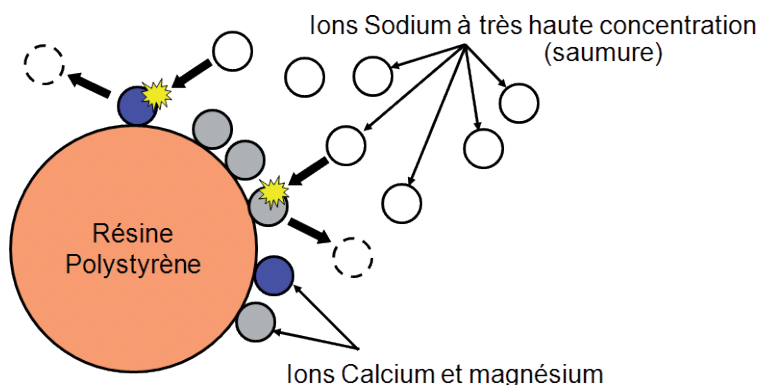
1) - L'échange d'ions

Les ions Calcium et Magnésium remplacent les ions Sodium sur la résine. Ceux-ci sont libérés dans l'eau, qui devient douce.



2) - La régénération

Les ions Sodium regagnent leur place sur la résine. Les ions Calcium et Magnésium expulsés repassent dans l'eau qui est rejetée à l'égout.



PRÉSENTATION

L'adoucisseur **MILLENIUM** est un appareil compact avec le bac à sel qui enveloppe la bouteille contenant la résine échangeuse d'ions. Il fonctionne en mode volumétrique anticipé avec la fonction bio-system (fabrication de chlore gazeux pendant la phase de saumurage pour la mise en asepsie de la résine échangeuse d'ions).

L'appareil en mode anticipé calcule le volume d'eau qui passe par l'adoucisseur et détermine la moyenne des consommations. La turbine installée à la sortie de l'adoucisseur est équipée d'un capteur de débit pour transmettre les informations au coffret électronique de commande.

Un coffret de visualisation déporté de plusieurs dizaines de mètres permet la gestion des remplissages en sel du bac. Il fonctionne sans fil par radiofréquence et peut être soit fixé au mur, soit posé sur une surface plane.

L'afficheur indique la consommation d'eau de la veille, le niveau disponible de sel régénérant, l'heure du moment, l'anticipation du remplissage de sel (autonomie restante d'un mois) et un indicateur lumineux de manque de sel dans le bac.

COLISAGE

L'adoucisseur **MILLENIUM** et ses accessoires sont livrés dans un carton sanglé.

Les dimensions sont les suivantes :

- largeur 50 cm,
- hauteur 64 cm,
- profondeur 60 cm.
- la masse du colis est de 30 kg.

Dans l'emballage sont présents :

- la présente notice de montage et d'entretien,
- le bac à sel avec sa trappe et la bouteille contenant la résine échangeuse d'ions, ainsi que la tête de commande hydraulique et électronique de l'adoucisseur,
- les différents tuyaux de raccordement saumure, d'évacuation des eaux de régénération vers l'égout et raccordement trop-plein du bac à sel), le siphon,
- le boîtier déporté avec ses piles.

Limites de fourniture :

Les raccordements entrée / sortie de l'adoucisseur **MILLENIUM**.

La mise à l'égout des eaux de régénération du siphon sont hors fourniture **Cillit**.

IMPORTANT :

Afin de limiter les efforts sur votre appareil et pour le protéger en cas de coup de bélier, il est vivement conseillé de raccorder l'appareil avec les flexibles.

GARANTIE

Garanties applicables à partir de la date de mise en service.

En tout état de cause, s'applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu.

Exclusion de la garantie :

- Une utilisation autre que sur de l'eau potable.
- Une utilisation non conforme à la notice technique livrée avec l'appareil.
- Une absence d'entretien périodique comme préconisé dans la notice (exemple : non remplacement de la cartouche filtrante).
- Les dégâts causés par le gel, une chaleur supérieure à la température maximale indiquée.
- L'orage ou toute surtension sur le réseau électrique.
- Un nettoyage avec un produit autre que de l'eau ou non préconisé par le fabricant.
- Une pression supérieure à la pression maximale indiquée dans la notice technique.
- Une projection de liquide.

IMPORTANT :

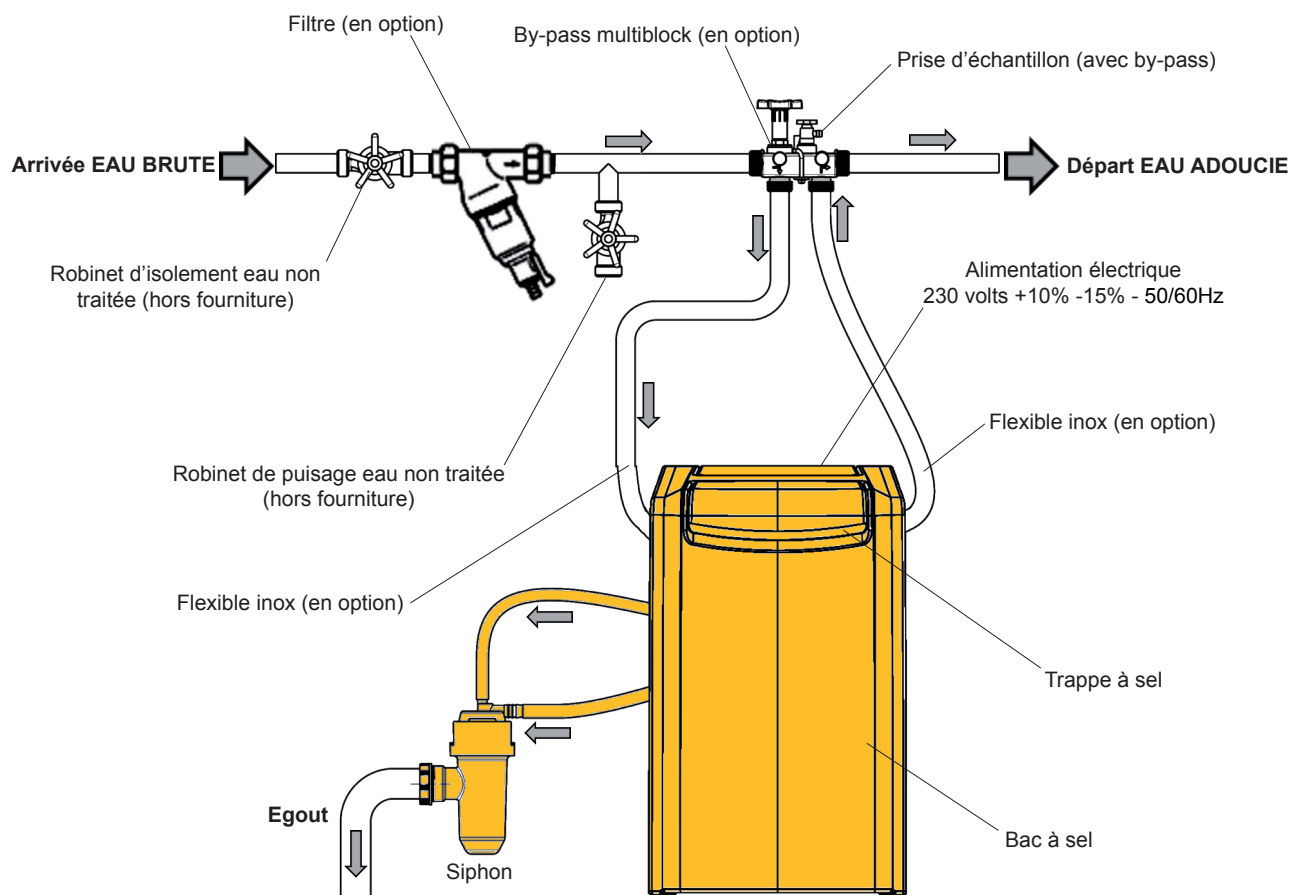
Le filtre garantit la protection et le bon fonctionnement de l'adoucisseur et contribue à sa pérennité dans le temps. La présence d'un filtre en amont de l'adoucisseur est fortement conseillée. Le prestataire se réserve le droit de refuser la mise en service ou la garantie en cas d'absence de celui-ci.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Volume de résine :	5,4 litres
Capacité d'échange :	6,5°f par L de résine
Masse de sel par régénération :	0,48 kg (*)
Autonomie du bac à sel :	55 à 60 régénérations (*)
Premier chargement de sel :	30 kg sel pastille
Encombrement :	(voir chapitre dimensions)
Charge au sol (en état de marche) :	55 kg
Tension d'alimentation :	230 volts +10% -15% 50/60 Hz
Consommation électrique :	Service 6VA - Régénération 22VA
Pression maximale :	0,7 MPa (7 bars) en statique
Pression minimale :	0,25 MPa (2,5 bars) en dynamique
Débit à 1 bar de perte de charge :	2,1 m³/h
Débit minimal :	0,5 m³/h
Température eau / ambiante :	min.1°C - max.35°C / min.hors gel - max.40°C

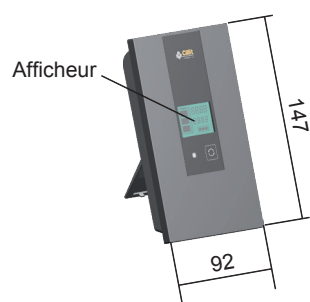
(*) - Valeur pouvant évoluer suivant le mode de la régénération proportionnelle.

PRÉSENTATION

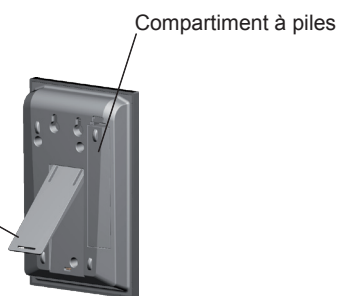


Fourniture Cillit

Boîtier d'informations déporté

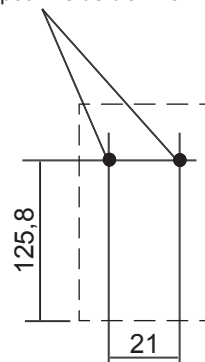


Patte support escamotable



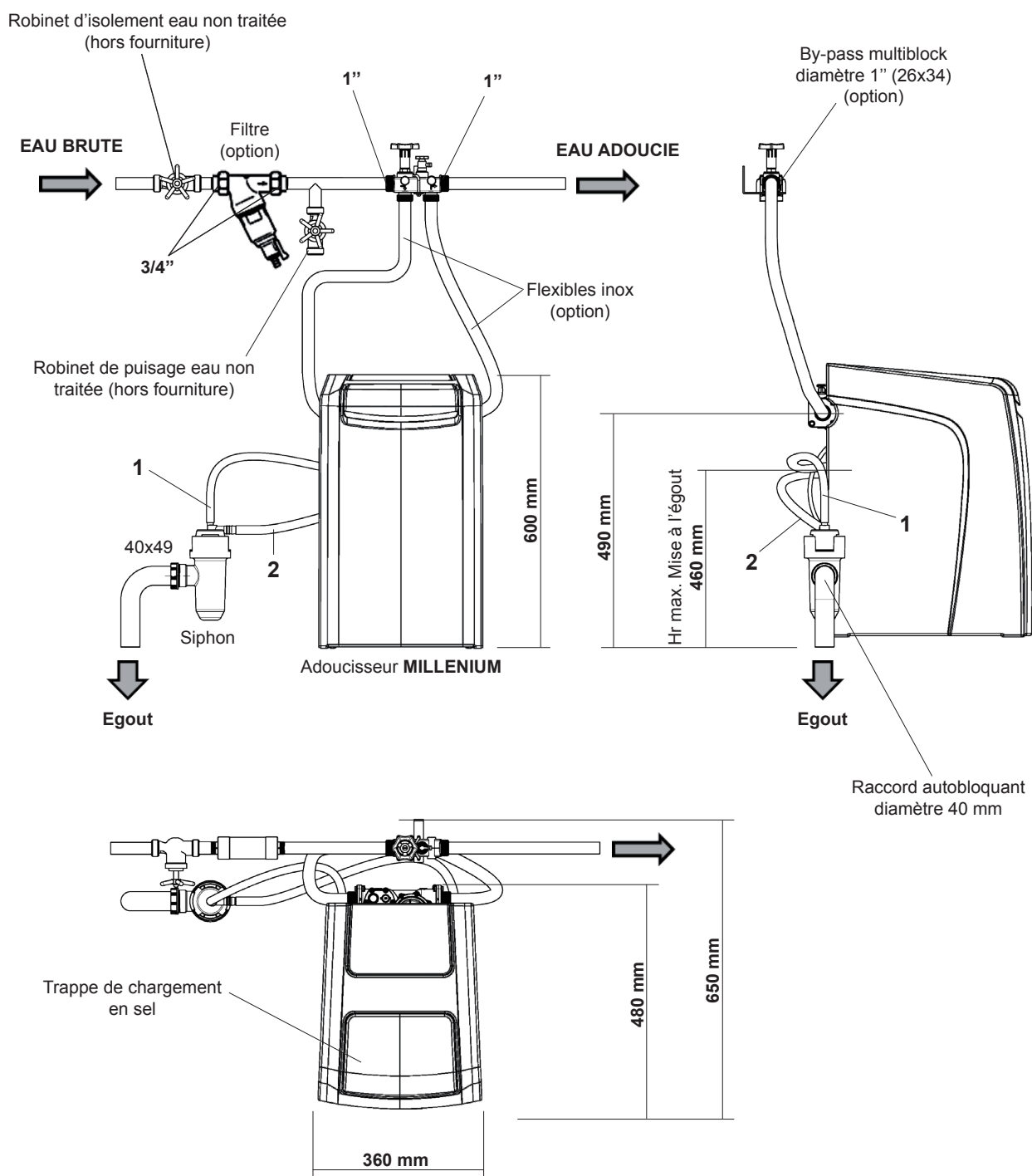
Vue Arrière du boîtier

2 Trous diam 3,5 mm pour vis de diam. 3 mm



Gabarit de perçage

DIMENSIONS & RACCORDEMENTS

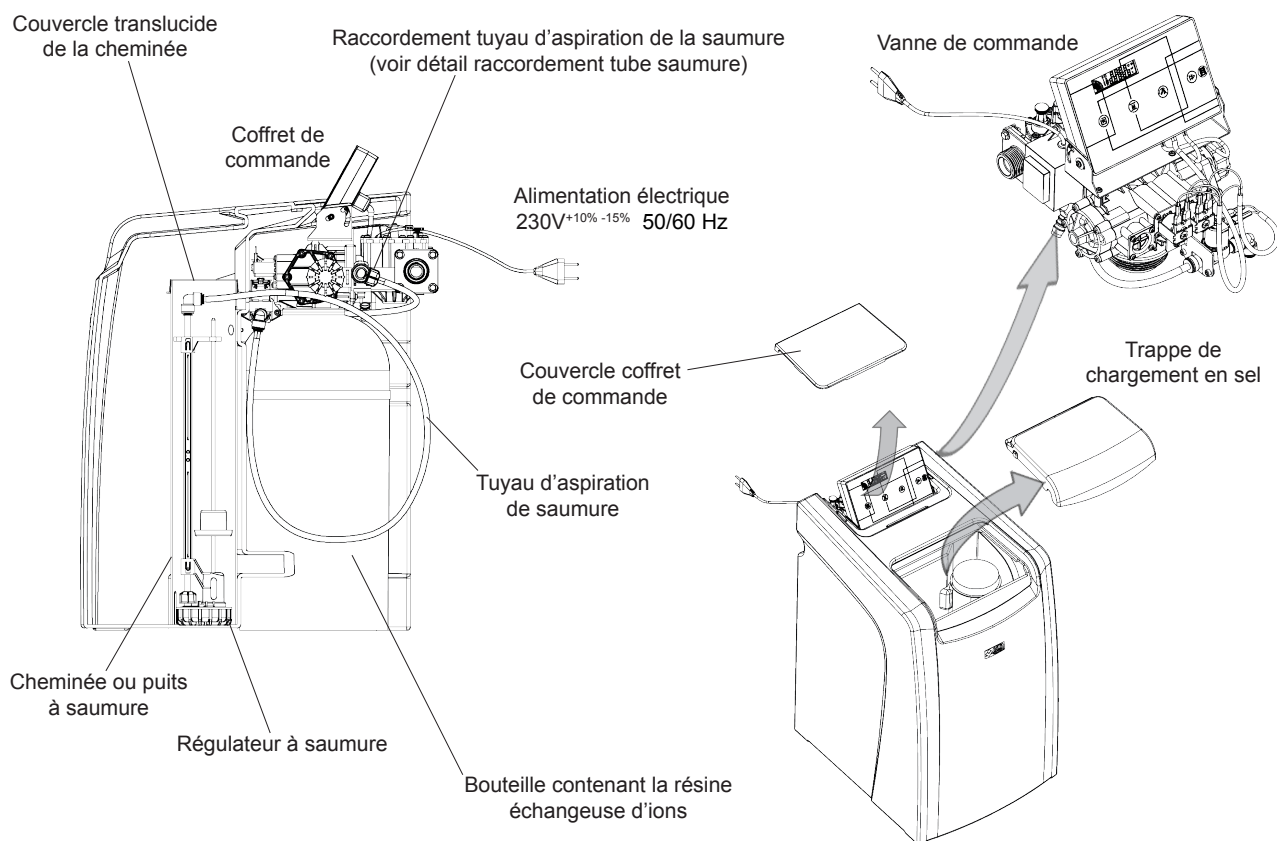


Repère 1 = tuyau de mise à l'égout des eaux de régénération

Repère 2 = tuyau de trop-plein du bac à sel (écoulement gravitaire impératif)

ATTENTION :

Le by-pass multiblock, le filtre, les flexibles inox entrée d'eau brute et sortie d'eau adoucie sont hors fourniture **Cillit**.



INSTALLATION

ATTENTION :

Vérifier le serrage de la vanne sur la bouteille avant le raccordement de l'appareil sur le réseau. Pour visser, tourner la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre. Le serrage est à effectuer à la main, sans outils ni levier.

Placer l'adoucisseur à proximité des canalisations sur lesquelles il doit être raccordé (alimentation en eau filtrée, distribution d'eau adoucie et mise à égout).

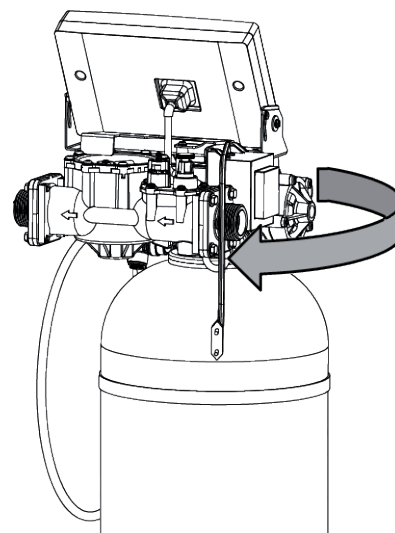
Vérifier la pression du réseau; l'appareil fonctionne à une pression comprise entre 0,25 MPa (2,5 bars) en dynamique et 0,7 MPa (7 bars) en statique (installer un réducteur de pression en amont si la pression est supérieure à 0,4 MPa (4 bars)).

Prévoir une alimentation (eau non adoucie) pour l'arrosage du jardin, la voiture et éventuellement l'évier (voir schéma de raccordement).

Une prise de courant (monophasé 230 volts +/- 10% - 50/60Hz) est à prévoir à moins 1,2 mètre de l'adoucisseur, pour l'alimentation du coffret de commande, sous tension permanente. Un raccordement à la terre n'est pas nécessaire, l'appareil étant du type double isolation. La consommation maximale de l'adoucisseur est de 22 VA.

IMPORTANT :

Pour des raisons de sécurité, le câble d'alimentation électrique de l'adoucisseur ne peut pas être remplacé. S'il est endommagé, le transformateur complet doit être mis au rebut et remplacé par le sous-ensemble transformateur, disponible dans votre agence ou chez votre revendeur.



Choisir un local sec, à l'abri du gel, dont la température ne risque pas de dépasser 40°C maximum. Le sol doit être plan et résister aux charges en état de marche indiquées dans le chapitre concernant les caractéristiques techniques de l'appareil.

La mise à l'égout du trop-plein du bac à sel compact doit impérativement être à 460 millimètres maximum par rapport au plan de pose (voir chapitre «Dimensions / Raccordements»).

1) - Filtre (en option),

Prévoir un filtre à l'entrée de l'adoucisseur afin de le protéger contre d'éventuels corps étrangers qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de celui-ci.

IMPORTANT :

Le filtre garantit la protection et le bon fonctionnement de l'adoucisseur et contribue à sa pérennité dans le temps. La présence d'un filtre en amont de l'adoucisseur est fortement conseillée. Le prestataire se réserve le droit de refuser la mise en service ou la garantie en cas d'absence de celui-ci.

2) - Adoucisseur MILLENIUM

Positionner l'adoucisseur sur son emplacement définitif (voir «Dimensions & Raccordements»).

Vérifier si l'accès au coffret de commande pour la programmation et la maintenance est aisé. Laisser un espace suffisant pour la trappe de chargement en sel afin de faire l'appoint régulier de sel régénérant.

Quatre orifices sont à raccorder sur la tête de l'adoucisseur :

Repère 1 - Entrée eau de ville filtrée :

Embout fileté 1", situé à l'arrière gauche.

Repère 2 - Sortie eau adoucie :

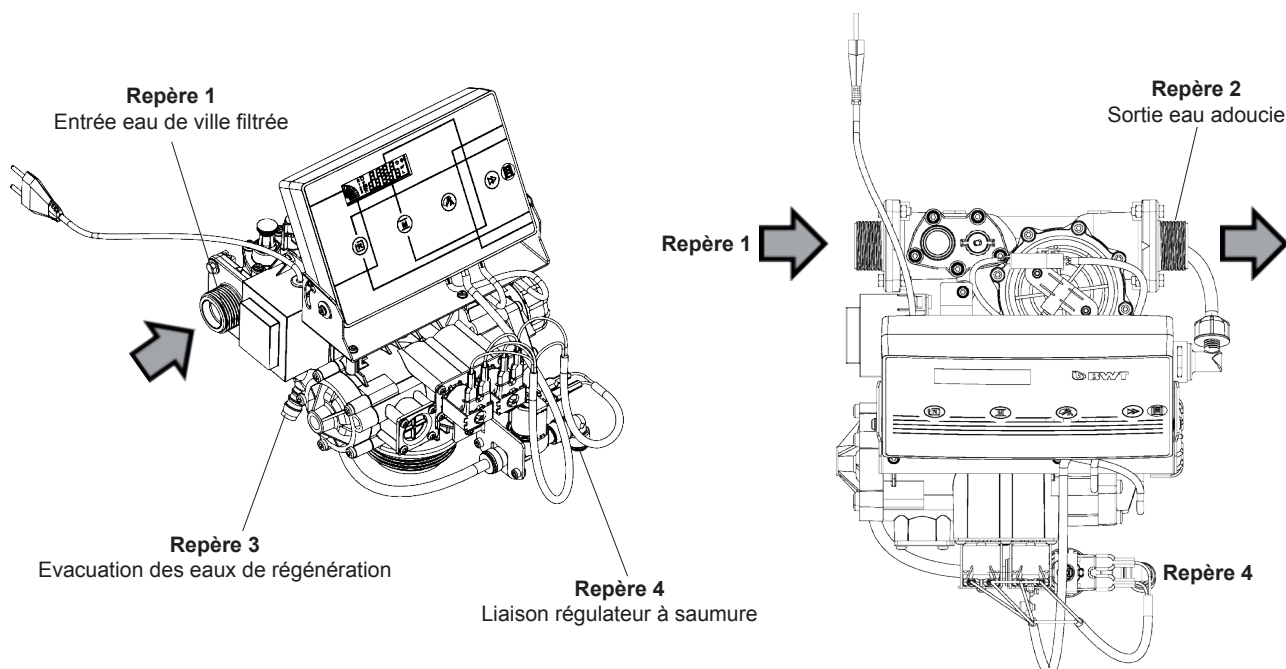
Embout fileté 1", situé à l'arrière droit.

Repère 3 - Évacuation eaux de régénération :

Embout plastique cannelé et coudé (à gauche) d'un diamètre de 16 mm.

Repère 4 - Liaison régulateur à saumure :

Sur la vanne de l'adoucisseur, une électrovanne avec un raccord instantané coudé pour le raccordement du tuyau noir diamètre 6/8 venant du régulateur à saumure (voir paragraphes «bac à sel» et «régulateur à saumure»).



3) - Bac à sel adoucisseur MILLENIUM

L'adoucisseur **MILLENIUM** dispose d'un bac à sel spécial qui forme un ensemble monobloc avec le corps de l'adoucisseur.

3.1 - Avec le tuyau noir souple diamètre 6/8, relier l'adoucisseur au régulateur à saumure. Vérifier que les extrémités du tuyau noir sont coupées bien droites. Enfoncer à fond dans le raccord coudé instantané l'une des extrémités du tuyau noir 6/8 coté régulateur à saumure.

Faire une boucle comme représentée sur la vue ci-contre, puis raccorder l'autre extrémité du tuyau au raccord coudé de l'électrovanne repère 4.

3.2 - Régler le flotteur du régulateur à saumure situé dans la cheminée ou le puits de saumure à l'intérieur du bac monobloc à 45 millimètres (voir croquis ci-contre) en prenant soin de tirer la tige du flotteur vers le haut.

3.3 - Après réglage, remettre le régulateur à saumure dans la cheminée ou le puits à saumure jusqu'au fond.

Refermer enfin le puits à saumure avec le couvercle translucide en prenant soin de ne pas plier le tuyau souple noir de diamètre 6/8.

A la mise en service, avant de mettre du sel en pastilles spécial adoucisseur dans le bac, vérifier que le couvercle de la cheminée est en place.

Pour la préparation de la saumure, une heure minimum est nécessaire pour la bonne dilution du sel, donc pour avoir une saumure efficace.

4) - Raccordement à l'égout

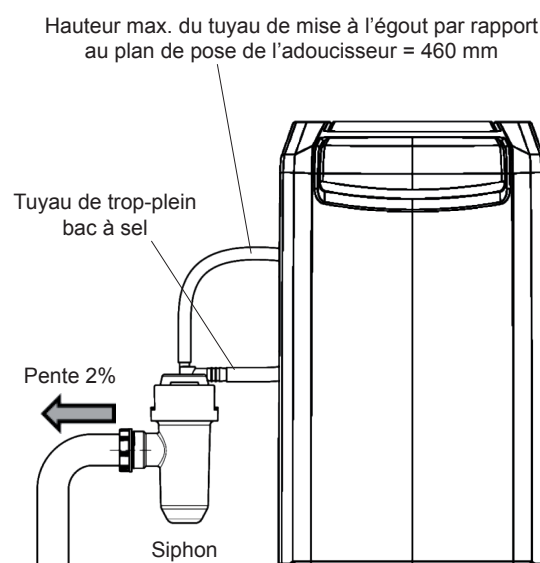
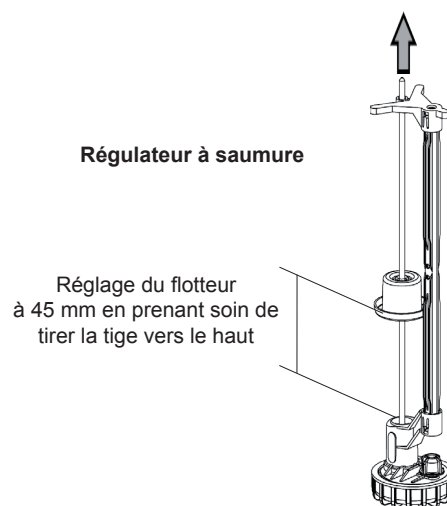
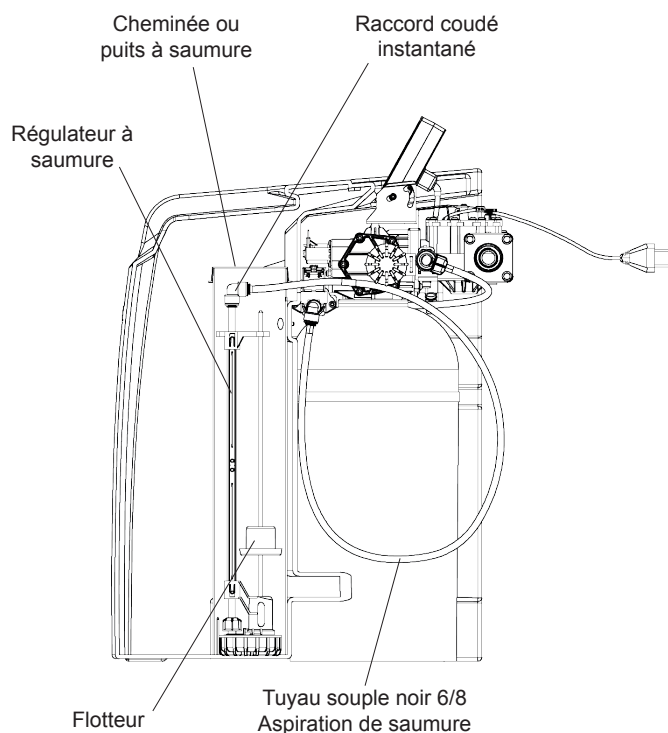
IMPORTANT :

Le raccordement à l'égout doit se faire avec une rupture de charge réglementaire entre le tuyau souple d'évacuation des eaux de régénération et la canalisation d'égout.

Pour éviter tout risque de pollution du circuit «eau potable» par le réseau égout, utiliser le siphon livré avec l'appareil.

Le tuyau souple utilisé pour le raccordement des eaux de régénération de l'adoucisseur doit être sans cassure.

Prévoir un tuyau rigide en PVC de diamètre 40 millimètres entre l'égout et le siphon avec une pente d'au moins 2% pour l'écoulement gravitaire.



Raccorder le tuyau transparent repère 5 diamètre 12/16 (longueur fourni 1,5 mètre environ) sur l'orifice cannelé supérieur, pour l'évacuation des eaux de régénération et fixer les colliers «Serflex» aux deux extrémités.

Sur l'orifice latéral repère 6, raccorder le tuyau souple d'un diamètre de 15/21 au trop plein du bac à sel (voir schéma de raccordement) sur le raccord autobloquant repère 7, diamètre 40 millimètres, fixer un tuyau PVC jusqu'à l'égout (diamètre minimum 40 mm).

IMPORTANT :

Le trop plein du bac à sel doit impérativement être en écoulement gravitaire. Pour rappel, la hauteur maximum du tuyau de mise à l'égout par rapport au plan de pose de l'adoucisseur ne doit pas être supérieure à 460 mm.

5) - Chargement en sel

Retirer la trappe à sel, vérifier que le couvercle translucide qui ferme le puits à saumure est présent et que le tuyau souple noir de diamètre 6/8 n'est pas plié. Si ce dernier est raccordé suivant les préconisations faites ci-dessus avec une boucle, il ne doit pas être dans le passage du chargement de sel. Si c'est le cas, refaire le raccordement correctement décrit au chapitre «Installation».

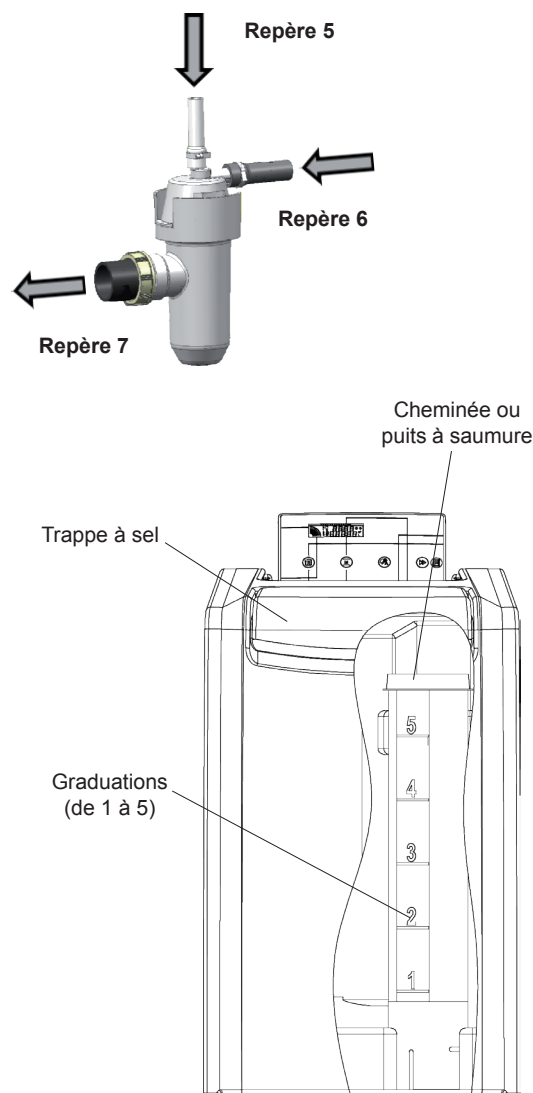
Verser doucement dans le bac à sel le sel en pastilles spécial adoucisseur. Repérer et noter le niveau de la graduation atteinte à l'intérieur du bac à sel (de 1 à 5).

6) - Fin de l'installation

Effectuer les dernières vérifications avant la mise en eau de l'adoucisseur.

L'appareil étant raccordé hydrauliquement sur l'entrée et la sortie d'eau.

Le tuyau de trop-plein du bac à sel et le tuyau des eaux de régénération sont raccordés correctement sur le siphon, sans cassures.



MISE EN EAU

Pour effectuer la mise en eau de l'adoucisseur, procéder de la façon suivante :

1) - Purge de l'adoucisseur

Ouvrir progressivement l'arrivée d'eau générale, l'eau brute est dirigée vers l'entrée de l'adoucisseur.

Ouvrir ensuite un robinet de puisage en aval de l'adoucisseur et attendre que l'eau s'écoule. Refermer ensuite le robinet de puisage.

Brancher la prise de courant du coffret de commande sur la prise secteur 230 volts 50Hz.

L'appareil lance automatiquement une régénération.

Arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches 1 & 2 du clavier puis les relâcher.

La régénération s'arrête; un léger bruit est encore perceptible pendant environ 30 secondes.

2) - Purge de l'aspiration de saumure

Appuyer ensuite sur les touches 1 & 3 simultanément et les maintenir appuyées jusqu'à ce que l'afficheur indique «R» à côté du bargraph.

Retirer ensuite la trappe de chargement du sel et le couvercle translucide de la cheminée ou du puits à saumure.

Appuyer sur la tige du flotteur pour la faire descendre et ainsi purger le tuyau. La tige avec le flotteur doit rester en bas.

Remettre le couvercle translucide de la cheminée ou du puits à saumure et la trappe de chargement du sel.

3) - Purge de l'adoucisseur

Attendre impérativement que l'affichage du «R» clignote avant de poursuivre les opérations décrites ci-dessous. Cela peut prendre quelques minutes.

Appuyer ensuite brièvement sur la touche 2 pour afficher «R2» le bargraph clignote au bout de quelques secondes.

Appuyer de nouveau sur la touche 2, l'afficheur indique «R3». Vérifier que l'eau s'écoule par le siphon raccordé à l'égout.

L'adoucisseur est purgé lorsque l'air s'est complètement échappé. A la fin de la procédure, le bargraph clignote toujours et le pictogramme du saumurage est visible. Appuyer brièvement sur la touche 2 pour effacer les informations.

Si l'adoucisseur n'est pas purgé correctement, recommencer la procédure en appuyant sur les touches 1 & 3 jusqu'à ce que «R» s'affiche à côté du bargraph.

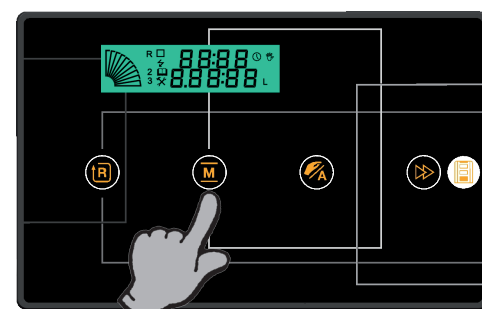
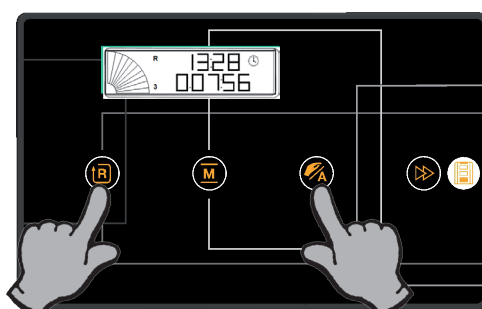
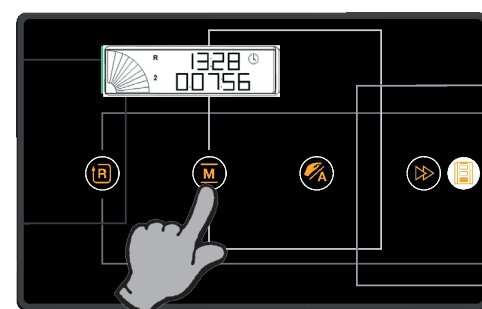
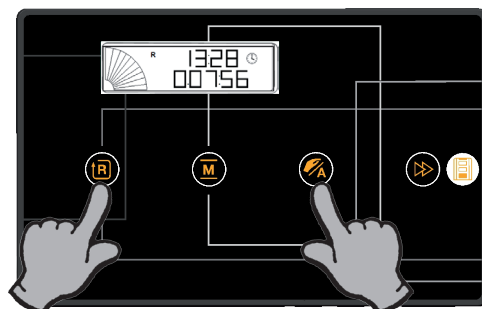
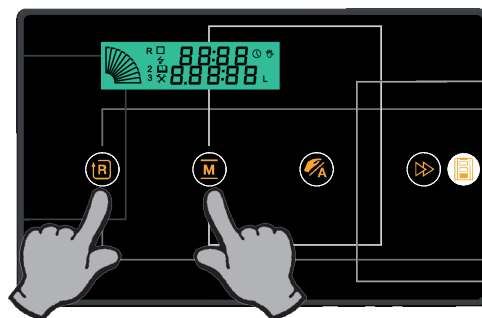
Relâcher les touches 1 & 3 puis appuyer par impulsion deux fois sur la touche 2 pour afficher «R3».

Laisser la phase se dérouler automatiquement. Après quelques minutes, l'afficheur indique de nouveau «R» pendant 30 secondes. L'eau s'arrête de couler à l'égout.

A la fin de la procédure, le bargraph clignote et le pictogramme du saumurage est visible. Pour effacer les informations, appuyer brièvement sur la touche 2.

Ouvrir le robinet de puisage situé en amont de l'adoucisseur et quand l'eau s'écoule, refermer le robinet.

Lorsque toutes les opérations ci-dessus sont faites, l'adoucisseur **MILLENIUM** est prêt à produire de l'eau adoucie.



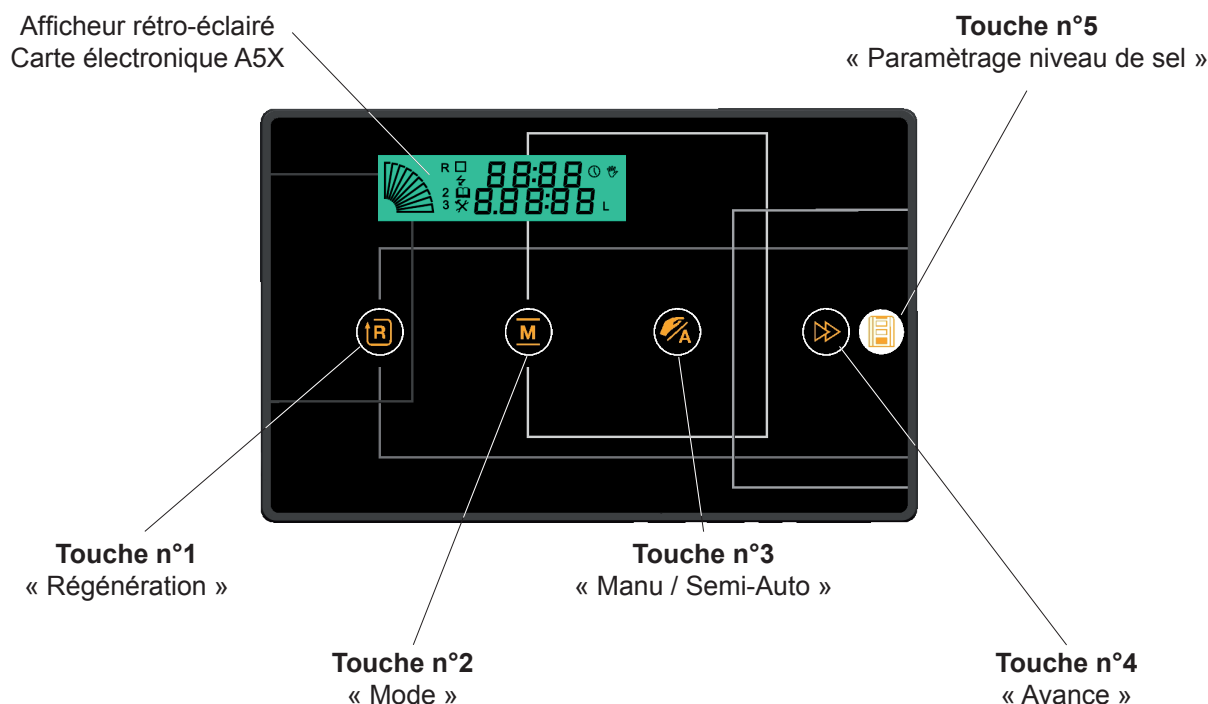
PRÉSENTATION DU COFFRET DE COMMANDE

1) - Présentation du coffret de commande

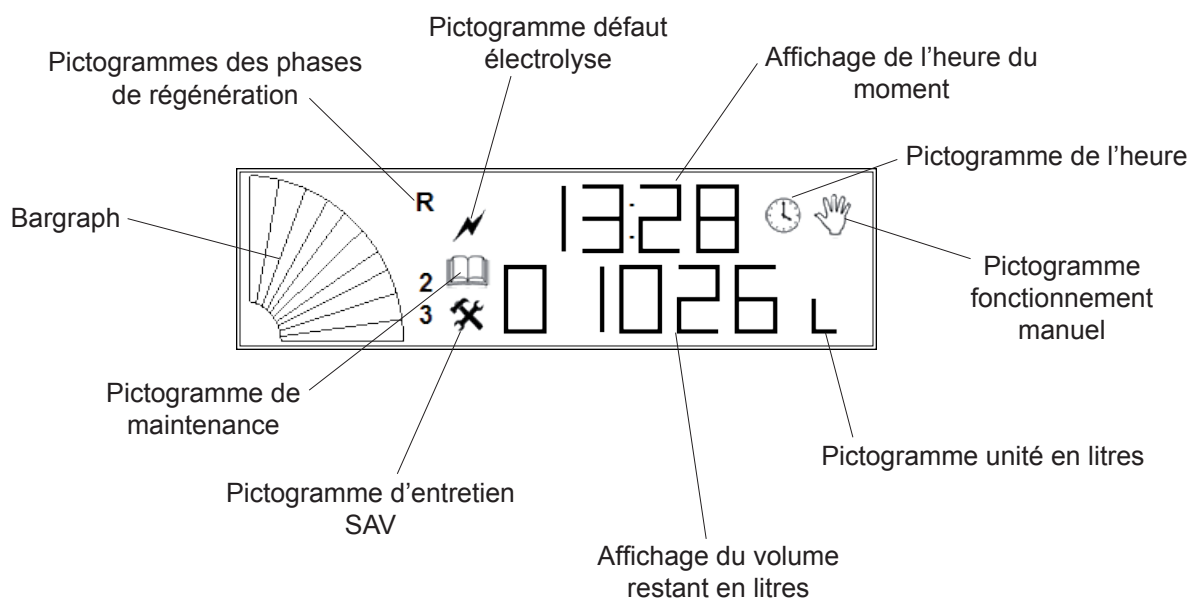
L'adoucisseur **MILLENIUM** est équipé d'un coffret de commande électronique et d'une pile au lithium permettant de sauvegarder pendant plusieurs mois les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil en cas de coupure de courant.

L'adoucisseur fonctionne avec trois électrovannes alimentées en 24 volts alternatifs.

Ci-dessous la présentation du coffret de commande accessible lorsque le couvercle est retiré.



2) - Afficheur de la carte électronique A5X



Le Bargraph permet :

Visualisation du volume restant (1 cadran = 1/10ème du cycle)

Visualisation du temps écoulé en cours de régénération

Les pictogrammes de Régénération :

«R» symbolise une préparation de saumure en cours (phase de remplissage du bac en eau).

«R2» phase de saumurage et de rinçage lent (affichage durant la deuxième phase)

«R3» phase de rinçage rapide (affichage durant la troisième phase de la régénération)

L'alarme saumurage :

Affichée lorsque la sonde d'électro-chlorination n'a pas détecté de saumure lors de la deuxième phase de la régénération, au début de l'aspiration saumure.

L'alarme maintenance :

Affichée quand une maintenance doit être faite sur votre installation (par exemple, remplacement cartouche filtrante). Cette fonction est définie par le nombre de régénérations programmées lors de la mise en service.

A chaque régénération (automatique ou par déclenchement manuel), le compteur interne incrémente et affiche l'indication d'alarme sur l'afficheur lorsque le chiffre est égal à la valeur programmée. Cette alarme peut être inactivée suivant le mode de fonctionnement de l'adoucisseur.

L'alarme SAV :

Affichée quand une maintenance spécialisée doit être faite sur votre installation par nos techniciens. Cette fonction est définie par le nombre de régénérations programmées lors de la mise en service.

A chaque régénération (automatique ou par déclenchement manuel), le compteur interne incrémente et affiche l'indication d'alarme sur l'afficheur lorsque le chiffre est égal à la valeur programmée. Cette alarme peut être inactivée suivant le mode de fonctionnement de l'adoucisseur.

Le pictogramme Manu :

Indique que le mode de fonctionnement de votre appareil est suspendu. Aucune régénération de l'adoucisseur n'est possible en automatique ou en manuel.

La programmation du coffret de commande est également bloquée.

L'afficheur indique également sur deux lignes :

Ligne du haut, l'affichage de l'heure du moment en modes «Service» et «Test».

L'affichage du pas de programme en mode de programmation.

Ligne du bas, l'affichage du volume restant (suivant l'unité programmée et du cycle).

L'affichage alternatif de l'heure du début et de l'heure de fin de la régénération lorsque celle-ci est en cours.

L'affichage du nombre de régénérations effectuées depuis la mise en service.

L'affichage du volume total d'eau traitée depuis la mise en service.

Ligne du bas la saisie des valeurs de programmation.

La saisie du code pour le mode de fonctionnement du coffret de commande.

La saisie de la date de la mise en service de l'appareil.

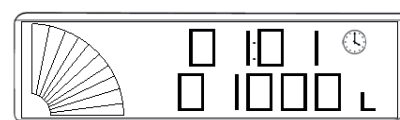
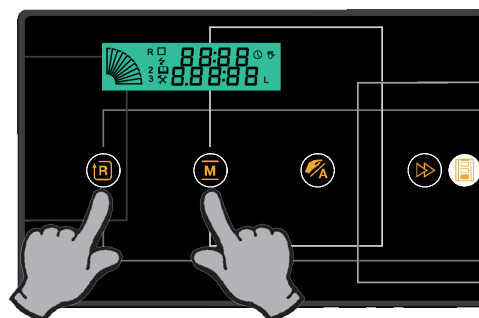
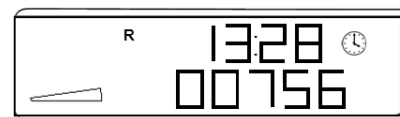
PROGRAMMATION DU COFFRET DE COMMANDE

1) - Mise sous tension

A la première utilisation, lorsque l'appareil n'est pas utilisé ou s'il est débranché depuis au moins cinq jours consécutifs, à la mise sous tension, le coffret part normalement en régénération dès le premier soutirage d'eau traitée équivalent à au moins un litre.

- La première ligne affiche une heure en cours à régler plus tard.
- Le bargraph est en position basse et le caractère «R» est visible.
- L'appareil est en phase d'attente. Le remplissage en eau dans le bac à sel s'effectue pour fabriquer de la saumure.

Pour arrêter la régénération, il suffit d'appuyer simultanément sur les touches 1 et 2 puis de les relâcher. L'afficheur indique alors l'heure du moment sur la ligne du haut et le volume d'eau à traiter avant la prochaine régénération sur la ligne du bas.



2) - Mode «Volume anticipé»

Le mode de fonctionnement volume anticipé déclenche les régénérations à l'heure programmée si le volume disponible est inférieur à la consommation des 24 heures à venir.

Une moyenne journalière est calculée chaque jour suivant la consommation journalière correspondante de la semaine précédente. Le calcul est effectué tous les jours à minuit par le coffret de commande.

Les paramètres à régler sont les suivants :

a/ P003 - Le jour et l'heure en cours :

- Jour 1 pour lundi, 2 pour mardi, etc.
- Ensuite, l'heure de 00:00 à 23:59

b/ P080 - l'heure de la régénération :

- De 00:00 à 23:59

La programmation de l'heure de la régénération détermine le moment où l'adoucisseur commence les phases de la régénération. Dans l'ordre : le détassage, l'aspiration de la saumure, le rinçage lent et enfin le rinçage rapide.

Pour information, le bac à sel est alimenté en eau pour la dilution du sel environ trois heures avant le déclenchement de la régénération programmée au pas P080.

c/ P042 - la pression du réseau (réglable de 2 à 7) :

- Exemple 4b pour un réseau à 0,4 MPa (4 bars) .

La pression du réseau détermine automatiquement la durée de la régénération ainsi que la durée du remplissage en eau du bac à sel.

d/ P044 - la dureté de l'eau en entrée de l'adoucisseur (réglable de 11 à 99) :

- La dureté de l'eau est mesurée avec le kit TH (en option).

Se reporter à la notice explicative du produit pour l'utilisation. La valeur obtenue est à programmer pour que l'électronique calcule automatiquement le cycle de l'adoucisseur.

e/ P045 - la dureté résiduelle en sortie de l'adoucisseur :

- La dureté résiduelle à la sortie de l'adoucisseur est mesurée avec le même kit TH que pour la dureté en entrée. La valeur obtenue est à programmer pour que l'électronique calcule automatiquement le cycle de l'adoucisseur.
- Il n'y a pas de valeur de consigne pour ce réglage. Il est au goût de l'utilisateur entre 0°f et 15°f, cette dernière valeur étant celle retenue dans les collectivités. La valeur saisie doit impérativement correspondre au réglage effectué à l'aide du mitigeur situé à l'arrière de l'appareil (voir paragraphe «Réglage du TH résiduel»).

3) - Programmation du niveau de sel régénérant

A la mise en service de l'adoucisseur, il a été effectué le premier chargement du bac à sel, ce qui correspond à une graduation de la cheminée.

Cette opération sera à faire à chaque remplissage de sel régénérant dans le bac, suivant la quantité chargée et la graduation obtenue sur la cheminée.

Pour effectuer cette programmation, procéder de la façon suivante :

a/ - Appuyer cinq secondes sur la touche 5, l'afficheur indique «SALT 0».

b/ - Appuyer ensuite sur la touche 4 autant de fois nécessaires pour sélectionner le chiffre correspondant au repère de la cheminée visible juste au dessus du sel.

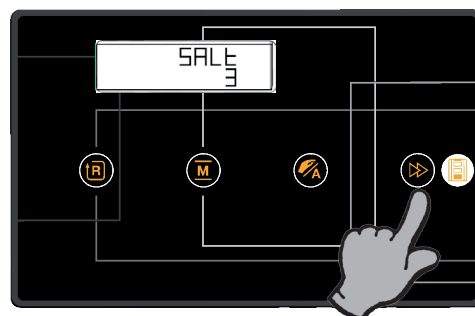
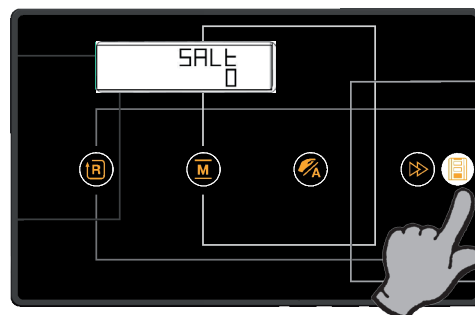
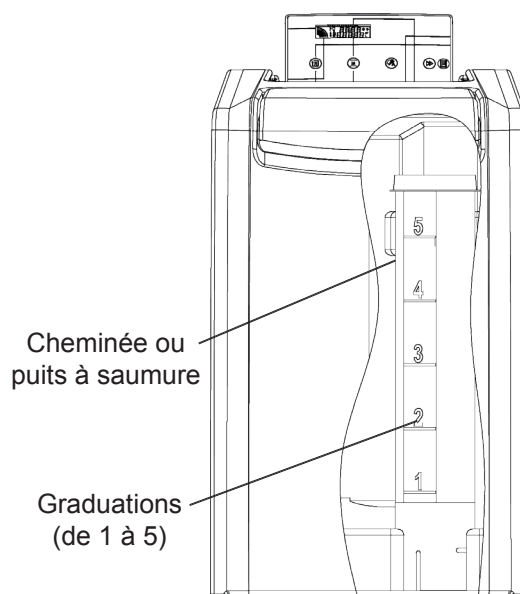
c/ - Valider la saisie en appuyant à nouveau sur la touche 5.

ATTENTION :

Pour rappel, suivant le remplissage effectué de sel régénérant et donc le repère sur la cheminée obtenu, il est nécessaire de programmer à l'étape «b» ci-dessus le chiffre correspondant.

Exemple :

Repère obtenu sur la cheminée «3», programmer sur le coffret «3» (max. 5) en appuyant par impulsions sur la touche 4.



PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT

1) - Paramètres de fonctionnement

Pour programmer votre adoucisseur correctement, il est nécessaire de connaître la dureté de l'eau de ville exprimée en degrés français.

L'analyse est réalisée avec le kit (en option) pour mesurer la dureté de l'eau.

Après analyse de la dureté de l'eau de ville, le deuxième paramètre à connaître également est la pression du réseau qui est exprimée en bar (1 bar = 0,1 MPa).

Pour terminer le réglage des paramètres de fonctionnement, il est nécessaire de régler le TH résiduel et de programmer sur le coffret de commande la valeur correspondante.

ATTENTION :

Le mode de fonctionnement décrit ci-dessous correspond à un programme bien défini dans le microprocesseur du coffret de commande A5X. Toute manipulation ou modification ne correspondant pas à votre adoucisseur peut entraîner un dysfonctionnement de votre appareil et éventuellement la suppression de la garantie.

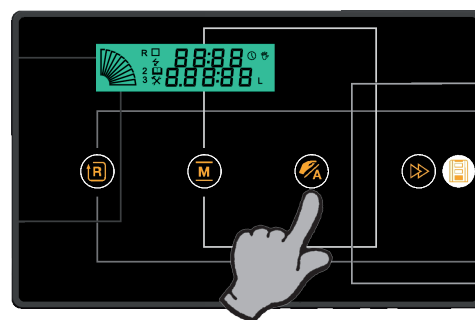
2) - Fonctionnement semi-automatique

Ce mode de fonctionnement est conseillé pour les utilisations discontinues où les régénérations sont déclenchées manuellement.

Il suffit d'appuyer pendant cinq secondes sur la touche n°3 pour afficher le symbole correspondant au mode semi-automatique à côté du pictogramme de l'horloge.

La touche de régénération n°1 et celle de programmation n°2 sont inactives pendant ce mode.

L'adoucisseur continue à produire de l'eau adoucie, mais aucune régénération automatique ne s'enclenchera en fin de cycle.



NOTA :

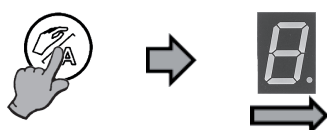
Il est impératif de quitter le mode semi-automatique en appuyant cinq secondes sur la touche n°3 pour pouvoir déclencher une régénération manuelle avec la touche n°1 ou une régénération automatique.

Dans les étapes qui suivent, utiliser les touches suivantes pour modifier la valeur affichée.

- La touche n°4 permet de modifier la valeur du chiffre qui clignote.



- La touche n°3 permet de déplacer le curseur de sélection vers la droite.



3) - Jour et Heure en cours

Appuyer sur la touche n°2 pendant cinq secondes. L'afficheur indique le pas de programme P003 sur la première ligne ainsi que le jour de la semaine et l'heure en cours par défaut sur la deuxième ligne.

Exemple: 1.01:02 pour le lundi à 01h02.

Le premier chiffre correspond au numéro du jour de la semaine de 1 à 7 jours. Le lundi est égal à 1, le mardi à 2, le mercredi à 3, etc.

Régler la valeur du jour et l'heure en cours sur 24 heures.

4) - Heure de régénération

Appuyer ensuite brièvement sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P080 ainsi que l'heure de régénération par défaut. Ce réglage permet d'anticiper la régénération en fonction des consommations.

Exemple: 0.01:00 pour 01h00.

Régler la valeur de l'heure de régénération sur 24 heures.

Le premier chiffre n'est pas réglable.

5) - Pression du réseau

Appuyer brièvement sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P042. Ce réglage détermine automatiquement la durée de la régénération suivant la pression du réseau. Plus la pression est basse et plus la régénération est longue.

Exemple: P 4b pour une pression de 0,4 MPa (4 bars).

Régler la pression exprimée en bar (réglage possible de 0,2 MPa à 0,7 MPa (2 à 7 bars)).

6) - TH de l'eau de ville (en entrée de l'adoucisseur)

Appuyer de nouveau sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P044. Ce réglage détermine automatiquement le volume d'eau produit entre deux régénérations. Le calcul est effectué automatiquement avec le réglage du pas de programme suivant P045.

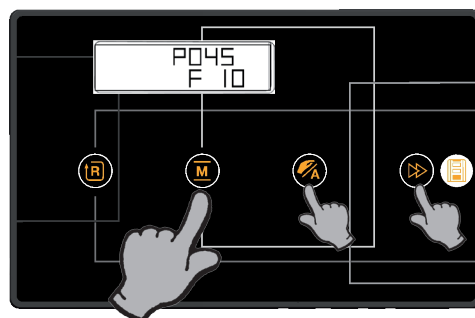
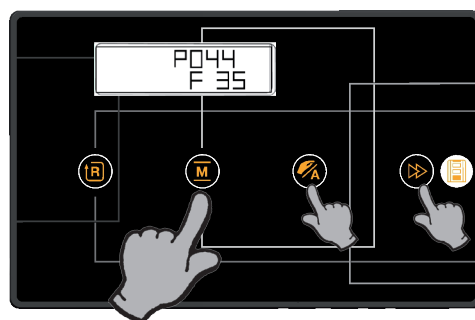
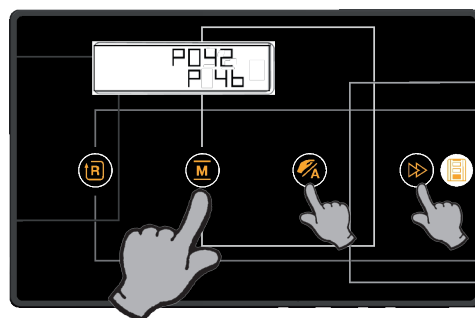
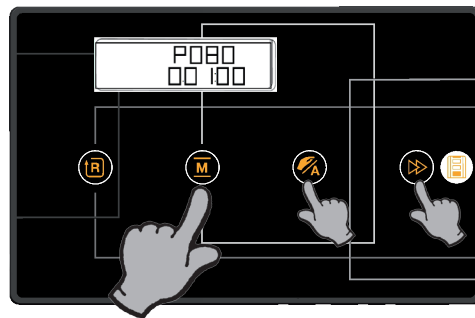
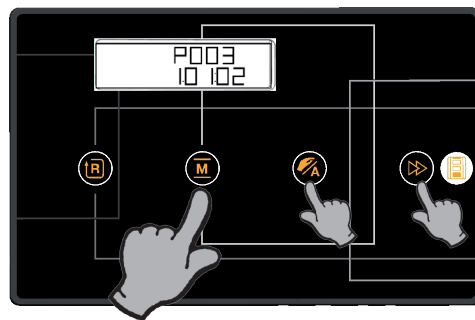
Exemple: F 35 pour un TH mesuré de 35°F.

Régler le TH eau de ville exprimé en °f (réglable de 11 à 99).

7) - TH résiduel (en sortie de l'adoucisseur)

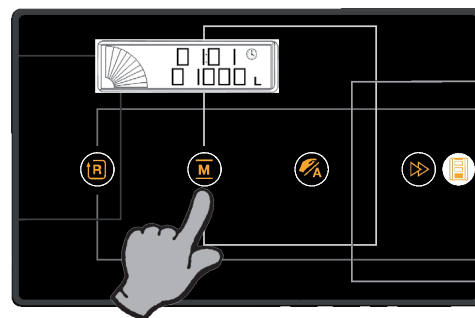
Appuyer brièvement sur la touche n°2. L'afficheur indique le pas de programme P045. Ce réglage détermine automatiquement avec le pas de programme P044 le volume d'eau produit entre deux régénérations.

Exemple: F 10 pour un TH réglé (voir paragraphe concernant le réglage du TH résiduel) et mesuré de 10°F. Régler le TH résiduel exprimé en °f.

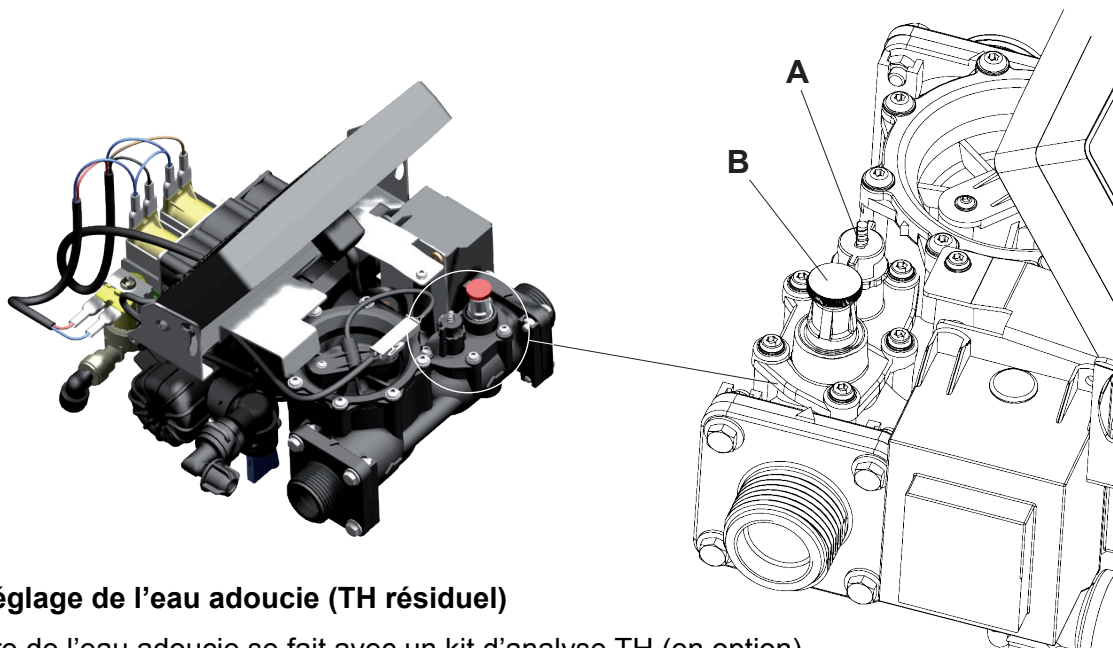


8) - Fin de la programmation

Appuyer sur la touche n°2 pour terminer et sortir de la fonction programmation.



RÉGLAGE DU TH RÉSIDUEL



1) - Réglage de l'eau adoucie (TH résiduel)

La mesure de l'eau adoucie se fait avec un kit d'analyse TH (en option).

Pour réaliser la mesure, procéder de la manière suivante :

Prendre l'eau en sortie d'adoucisseur après avoir fermé le by-pass général et purgé le circuit aval.

Les adoucisseurs sont équipés d'un mitigeur situé à l'arrière de l'appareil. Le mitigeur permet de mélanger de l'eau dure à l'eau adoucie pour créer la dureté résiduelle souhaitée par l'utilisateur.

NOTA :

Il n'y a pas de valeur de consigne pour ce réglage. Il est au goût de l'utilisateur entre 0°f et 15°f, cette dernière valeur étant celle retenue dans les collectivités.

2) - Réglage du TH résiduel

a) Visser la molette **B** à fond, puis la dévisser d'un 1/2 tour ou 3/4 de tour.

b) Ouvrir à petit débit un robinet de l'installation en aval de l'adoucisseur et ajuster le TH résiduel en tournant le bouton **A** dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le TH résiduel ou dans le sens contraire pour le réduire.

c) Une fois le réglage terminé, ouvrir à fond le robinet ou plusieurs robinets pour avoir un gros débit et visser la molette **B** si le TH est trop élevé et inversement, la dévisser si le TH est trop faible.

d) Le contrôle s'effectue uniquement à l'aide d'une trousse d'analyse.

UTILISATION

1) - Mise en asepsie à la mise en service, mise en oeuvre AQA CLEAN (option)

Savez-vous que les diverses pollutions amenées par l'eau peuvent réduire jusqu'à 50% la capacité d'échange de vos résines d'adoucisseur et diviser par 2 la durée de vie de vos équipements !

Bactéries, salissures, matières organiques et minérales sont autant de corps étrangers qui peuvent s'accumuler sur vos résines et empêcher leur bon fonctionnement.

Pour la propreté de vos résines, une meilleure qualité d'eau et une protection accrue de votre adoucisseur, **Cillit** a développé le kit AQA Clean pour répondre à cette demande (suivre les instructions d'utilisation livrées avec le kit AQA Clean).

A la mise en service (et uniquement à ce moment) en l'absence du kit AQA CLEAN, il peut être utilisé une solution de javel du commerce (berlingot ou bouteille).

Mettre dans le bac à sel après le chargement en sel 3 ml de concentré de javel à 35° / 36° chlorométriques (berlingots du commerce à environ 9,6% de concentré de javel).

IMPORTANT :

Ne pas utiliser de javel parfumée, avec détergent ou en pastilles.

2) - Régénération supplémentaire

Pour effectuer une régénération supplémentaire, après une consommation d'eau exceptionnelle, il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche n°1 et la relâcher.

Après environ 3 heures d'attente, les eaux de régénération vont s'écouler à l'égout.

La seconde ligne de l'afficheur indique alors en alternance l'heure de début et l'heure de fin de la régénération.

Les phases de la régénération (décrites ci-dessous) vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres.

- 1 = remplissage en eau du bac à sel,
- 2 = phase d'attente (3 heures) pour la fabrication de la saumure,
- 3 = aspiration de saumure,
- 4 = rinçage lent,
- 5 = rinçage rapide,
- 6 = retour en service.

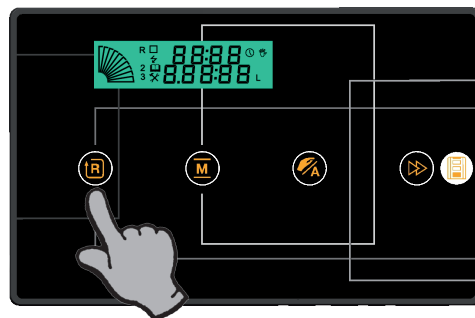
A la fin de la régénération, l'écoulement à l'égout s'arrête et l'afficheur indique l'heure et le volume d'eau disponible entre deux régénérations qui a été calculé.

3) - L'électrochlorination

Le procédé d'électrochlorination consiste à produire in situ du chlore par électrolyse d'une solution riche en chlorure de sodium. La préparation de cette saumure nécessite l'emploi d'eau adoucie, pour éviter que la cathode de la cellule d'électrolyse (où sont produits les ions OH-) ne s'entarte rapidement.

4) - Coupure de courant

L'adoucisseur est protégé contre les coupures de courant accidentelles ou volontaires, avec une pile au lithium incorporée au circuit électronique.



Pendant les coupures, l'affichage disparaît et aucune régénération ne peut se faire; par contre la programmation reste en mémoire.

Lors de la remise sous tension du coffret de commande, une petite phase d'attente permet la remise à jour des informations pendant la coupure secteur. Le calcul de la consommation d'eau s'effectue en fonction des moyennes enregistrées avant la coupure secteur et de la durée de la coupure. Si une régénération devait se produire durant la coupure de courant, elle s'enclencherait automatiquement dès le retour de l'alimentation électrique.

BOÎTIER D'INFORMATIONS DÉPORTÉ

Le boîtier d'informations déporté peut être posé sur un support stable ou être fixé au mur.



Boîtier posé



Boîtier fixé au mur

Pour poser le boîtier d'informations par exemple sur une table, déployer la patte prévue à cet effet à l'arrière. Pour le fixer sur un mur, se reporter au paragraphe «Dimensions / Raccordements» pour le gabarit de perçage.

Le boîtier permet d'obtenir à distance l'affichage de l'heure de l'adoucisseur, l'autonomie et l'alarme du niveau du sel régénérant dans le bac et la consommation d'eau adoucie de la veille.

Le boîtier d'informations déporté fonctionne avec deux piles type AA fournies. Pour la mise en fonctionnement, retirer délicatement la trappe du compartiment des piles située à l'arrière.

Mettre les piles dans leur logement en respectant les polarités. Remettre ensuite la trappe en place.

Attendre ensuite une dizaine de secondes pour que l'affichage se stabilise.

Tous les segments clignotent, à part ceux de l'état des piles. Si la réception des informations est incomplète, seule l'heure clignote environ toutes les six secondes.

Dans ce cas, mettre à jour l'affichage à l'aide du bouton de synchronisation (voir ci-après la présentation du boîtier déporté). Si l'heure continue de clignoter, se rapprocher de l'adoucisseur et recommencer la procédure de synchronisation.

La distance maximale entre le boîtier déporté et l'adoucisseur (suivant les obstacles présents) peut atteindre plus d'une dizaine de mètres.

- Présentation du boîtier d'informations déporté

L'afficheur du boîtier indique en permanence :

a/ - La consommation d'eau de la veille en litres

L'information est transmise automatiquement par l'adoucisseur et ne peut être modifiable.

b/ - L'heure du moment

L'information est transmise automatiquement par l'adoucisseur. La mise à l'heure du boîtier d'informations déporté n'est possible qu'avec le coffret de commande, voir chapitre «Paramètres de fonctionnement» - Jour et heure en cours.

c/ - La charge restante des piles

Lorsque les piles sont déchargées ou qu'il n'y a plus d'affichage, effectuer le remplacement des piles de même type comme indiqué au chapitre «Boîtier d'informations déporté». Il est nécessaire après remplacement d'effectuer une synchronisation en appuyant sur le bouton correspondant.

d/ - Bargraph représentant le volume de sel régénérant

L'affichage est fonction de la programmation du niveau de sel régénérant programmé sur le coffret de l'adoucisseur lors d'un nouveau chargement, voir chapitre «Programmation du coffret» - Programmation du niveau de sel régénérant.

e/ - Voyant vert

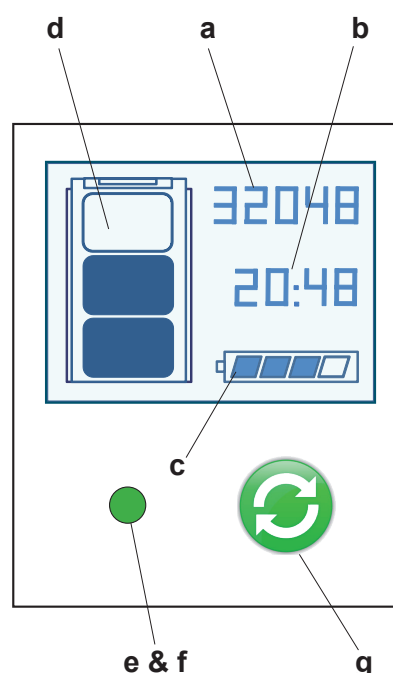
Le voyant vert clignote pour signaler qu'il ne reste plus qu'un mois d'autonomie en sel et qu'il est préférable de refaire l'appoint en sel régénérant. Ne pas oublier de programmer ensuite le niveau de sel régénérant, voir chapitre «Programmation du coffret» - Programmation du niveau de sel régénérant.

f/ - Voyant rouge (bac vide)

Le voyant rouge clignote pour signaler qu'il n'y a plus de sel dans le bac. A la fin du cycle de production de l'adoucisseur si l'appoint en sel régénérant n'est pas fait, l'eau ne sera plus adoucie. Ne pas oublier de programmer après chargement du sel régénérant le niveau sur le coffret de commande de l'adoucisseur, voir chapitre «Programmation du coffret» - Programmation du niveau de sel régénérant.

g/ - Bouton de synchronisation des données de l'adoucisseur

Le bouton permet de synchroniser le boîtier d'informations déporté avec le coffret de l'adoucisseur. Il est nécessaire de l'utiliser uniquement lors de la mise en service, du remplacement des piles ou si les informations indiquées par le boîtier sont fausses. Attention de ne pas trop éloigner le boîtier d'informations déporté de l'adoucisseur (maximum dix mètres suivant les obstacles présents) pour ne pas perdre la liaison radio.



INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES.

Concerne	Incidents	Causes	Remèdes
Coffret de commande de l'adoucisseur	Régénération supplémentaire impossible	Mode «semi-automatique» enclenché.	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto / Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Bargraph clignotant en service	Mode «semi-automatique» enclenché.	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto / Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Une alarme est en cours.	Repérer le pictogramme d'alarme affiché et appeler le SAV.
	Bargraph clignotant pendant la régénération	Défaut de sonde d'électrochlorination.	Vérifier le niveau de sel dans le bac. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Mauvaise heure affichée	Après une coupure de courant, pile de sauvegarde HS.	Remettre à l'heure l'horloge et si le défaut persiste appeler le Service Après-Vente.
	Plus d'affichage	Coupure secteur.	Vérifier la présence de tension sur la prise de courant. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente
Boîtier d'informations déporté	plus d'affichage	Piles usées	Remplacer les piles d'un même type. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Polarité des piles non respectée	Enlever les piles et vérifier si les polarités correspondent aux symboles dans le compartiment à piles. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Affichage erroné	Distance entre le boîtier déporté et l'adoucisseur trop importante.	Rapprocher le boîtier d'informations déporté de l'adoucisseur et effectuer une synchronisation avec la touche. Vérifier la charge des piles et les remplacer si nécessaire.
		Piles usées	Remplacer les piles d'un même type et effectuer une synchronisation avec la touche du boîtier d'informations déporté. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Obstacles divers dans le rayonnement des ondes radio.	Déplacer le boîtier d'informations déporté et effectuer une synchronisation. Vérifier l'état des piles et les remplacer si nécessaire. Vérifier que l'adoucisseur est branché électriquement au secteur.
	Voyant vert clignotant	Autonomie du bac à sel égal ou inférieur à 1 mois.	Faire l'appoint en sel régénérant. Programmer sur le coffret de commande le n° du niveau de sel (de 1 à 5) inscrit sur la cheminée et effectuer une synchronisation du boîtier d'informations déporté.
	Voyant rouge clignotant	Plus de sel régénérant dans le bac.	Effectuer le remplissage du bac en sel régénérant. Programmer sur le coffret de commande le n° du niveau de sel (de 1 à 5) inscrit sur la cheminée et effectuer une synchronisation du boîtier d'informations déporté.
	Bargraph du bac à sel toujours vide.	Niveau de sel non renseigné	Indiquer dans le coffret de commande le n° du niveau de sel inscrit sur la cheminée et synchroniser le boîtier d'informations déporté.
Ecoulement d'eau anormal à l'égout	Ecoulement d'eau anormal à l'égout	Electrovannes, train mobile	S'assurer que l'appareil n'est pas en régénération, sinon appeler le Service Après-Vente.
	Ecoulement anormal trop plein du bac à sel	Mauvaise fermeture du régulateur à saumure, fuites.	Sortir le régulateur de saumure du bac à sel, vérifier le serrage. Contrôler que les raccords et joints sont étanches et remonter l'ensemble. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
L'eau produite n'est pas adoucie	L'adoucisseur ne produit plus d'eau douce.	Electrovanne de saumure, manque de sel.	Vérifier que l'appareil est alimenté électriquement. Vérifier qu'il y a du sel dans le bac à sel.
	Le TH en sortie d'adoucisseur est trop élevé.	Réglage TH résiduel.	Vérifier le réglage du TH résiduel situé à l'arrière de l'adoucisseur avec le kit de contrôle de la dureté. Vérifier la date de péremption de votre kit de dureté et le remplacer si nécessaire.

UTILISATION / ENTRETIEN & MAINTENANCE

Un entretien régulier de votre adoucisseur, des contrôles périodiques assureront un bon fonctionnement et une durée de vie à votre appareil. Nous sommes à votre disposition pour proposer un contrat d'entretien adapté à votre appareil et aux conditions d'utilisation.

- Faire régulièrement l'appoint de sel dans le bac à sel. A chaque opération de remplissage de sel, le niveau dans le bac à sel doit toujours être renseigné dans le coffret de commande de commande afin de suivre correctement les consommations de sel sur le boîtier déporté.
- Utiliser uniquement du sel pour adoucisseur d'eau.
- Une fois par an, vider le bac à sel et le nettoyer à l'eau claire pour éliminer les insolubles laissés par le sel.
- S'assurer régulièrement que l'adoucisseur délivre une eau adoucie conforme aux besoins.
- Si nécessaire, ajuster le cycle de celui-ci et/ou régler le TH résiduel.
- S'assurer que l'afficheur indique toujours l'heure, l'ajuster si nécessaire.
- S'assurer que le décompte des litres se fait correctement en soutirant de l'eau à un robinet d'eau alimenté en eau adoucie.
- Vérifier l'indicateur d'usure des piles sur l'afficheur déporté et les remplacer lorsque le témoin d'usure des piles le signale. Ne pas attendre la décharge complète des piles, la qualité de la liaison radio dépend de l'état d'usure des piles.

Précautions générales

Les opérations de maintenance doivent être effectuées par du personnel qualifié tel que l'Installateur ou le technicien de maintenance selon les Consignes de Sécurité exigées par la législation ou le local d'implantation de l'adoucisseur. Pour effectuer la maintenance de la vanne, couper l'installation en eau, mettre l'appareil en by-pass, effectuer une régénération rapide pour évacuer la pression dans l'installation et débrancher le programmeur de l'alimentation électrique.

Alarme «Maintenance»

Cette alarme est signalée sur l'afficheur par le pictogramme

Elle stipule par exemple, le remplacement de la cartouche filtrante du filtre installé en amont de l'adoucisseur ou tout autre événement mentionné en début de notice paragraphe «Relevé des paramètres programmés» et renseigné lors de la mise en service.

Il est possible que cette alarme ne soit pas activée sur votre matériel.

Alarme «SAV»

L'alarme est symbolisée sur l'afficheur par le pictogramme

Elle indique que notre technicien doit être contacté pour une intervention de SAV. Elle peut être liée au remplacement des pièces de fonctionnement et/ou d'usures qui garantit le fonctionnement correct de l'installation. Se reporter en début de notice au paragraphe «Relevé des paramètres programmés» renseigné lors de la mise en service.

Il est possible que cette alarme ne soit pas activée sur le matériel.

IMPORTANT :

Faire contrôler et remplacer si nécessaire les pièces de fonctionnement et d'usure par une personne habilitée à intervenir sur l'appareil. Vérifier les étanchéités, la programmation du coffret de commande et du boîtier d'informations déporté. Il est impératif que l'adoucisseur soit révisé correctement et régulièrement par un professionnel.

MAINTENANCE & EXPLOITATION

Item	Action	Périodicité									Commentaire	Références pièces de rechange ou consommables
		Jour	Hebdo.	1 mois	3 mois	6 mois	Annuel	2 ans	3 ans	4 ans		
1	Rechargement en sel	X									En fonction des consommations d'eau adoucie	Sac de sel en 25 kg code C0618025
2	Analyse du TH en amont			X							La périodicité peut être rapprochée en fonction de la criticité des appareils en aval	Trousse d'analyse C0007561A ou C0400042
3	Analyse du TH en aval			X							La périodicité peut être rapprochée en fonction de la criticité des appareils en aval	Trousse d'analyse C0007561A ou C0400042
4	Analyse des chlorures en amont (après régénération)			X							La périodicité peut être rapprochée en fonction de la criticité des appareils en aval	Trousse d'analyse P0005030
5	Analyse des chlorures en aval (après régénération)			X							La périodicité peut être rapprochée en fonction de la criticité des appareils en aval	Trousse d'analyse P0005030
6 ⁽¹⁾	Test de régénération				X							
7 ⁽¹⁾	Contrôles interne de la vanne et nettoyage					X						
8 ⁽¹⁾	Contrôle des étanchéités					X						
9 ⁽¹⁾	Contrôle de la programmation					X						
10 ⁽¹⁾	Mise en œuvre AQA CLEAN					X	X				La périodicité peut être rapprochée en fonction de la qualité de l'eau à traiter	AQA CLEAN code C0007490
11	Nettoyage du bac à sel						X				La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la qualité du sel mis en œuvre et de la consommation d'eau	
12 ⁽¹⁾	Remplacement de l'ILS turbine						X					
13 ⁽¹⁾	Remplacement du tubing d'aspiration saumure							X				
14 ⁽¹⁾	Remplacement Chemises & piston							X			La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la pression, de la qualité de l'eau et du nombre de régénération	
15 ⁽¹⁾	Remplacement bloc moteur							X			La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la pression, de la qualité de l'eau et du nombre de régénération	
16 ⁽¹⁾	Remplacement du régulateur à saumure								X		La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la pression, de la qualité de l'eau et du nombre de régénération	
17 ⁽¹⁾	Remplacement des flexibles Entrée et Sortie									X		

(1) - Prestation pouvant être assurée par **Cillit** dans le cadre d'un contrat

NOTA :

Les informations indiquées ci-dessus sont un minimum. En fonction de la qualité de l'eau à traiter et de son évolution dans le temps, de la typologie du lieu d'implantation de l'appareil, des process en amont ou aval, il peut être nécessaire de prévoir une maintenance plus accrue à des périodes différentes.

PARAMÈTRES DE L'ADOUCCISSEUR

1) - Rappel des caractéristiques techniques de l'appareil

- Capacité d'échange : 6,5°f par L de résine
- Tension d'alimentation : 230 volts +10% -15% 50/60 Hz
- Consommation électrique : En service 6 VA et en régénération 22 VA
- Pression minimale : 0,25 MPa (2,5 bars) en dynamique
- Pression maximale : 0,7 MPa (7 bars) en statique
- Débit à 1 bar de perte de charge : 2,1 m³/h
- Débit minimal : 0,5 m³/h
- Température eau : min. 1°C / max. 35°C
- Température ambiante : min. hors gel / max. 40°C

2) - Grafcet de programmation

- Mode de fonctionnement volume anticipé
- Réglage du jour et de l'heure en cours
- Réglage de l'heure de la régénération
- Réglage de la pression du réseau
- Réglage de la dureté de l'eau brute
- Réglage de la dureté résiduelle
- Programmation du niveau de remplissage du sel régénérant

3) - Paramètres programmés

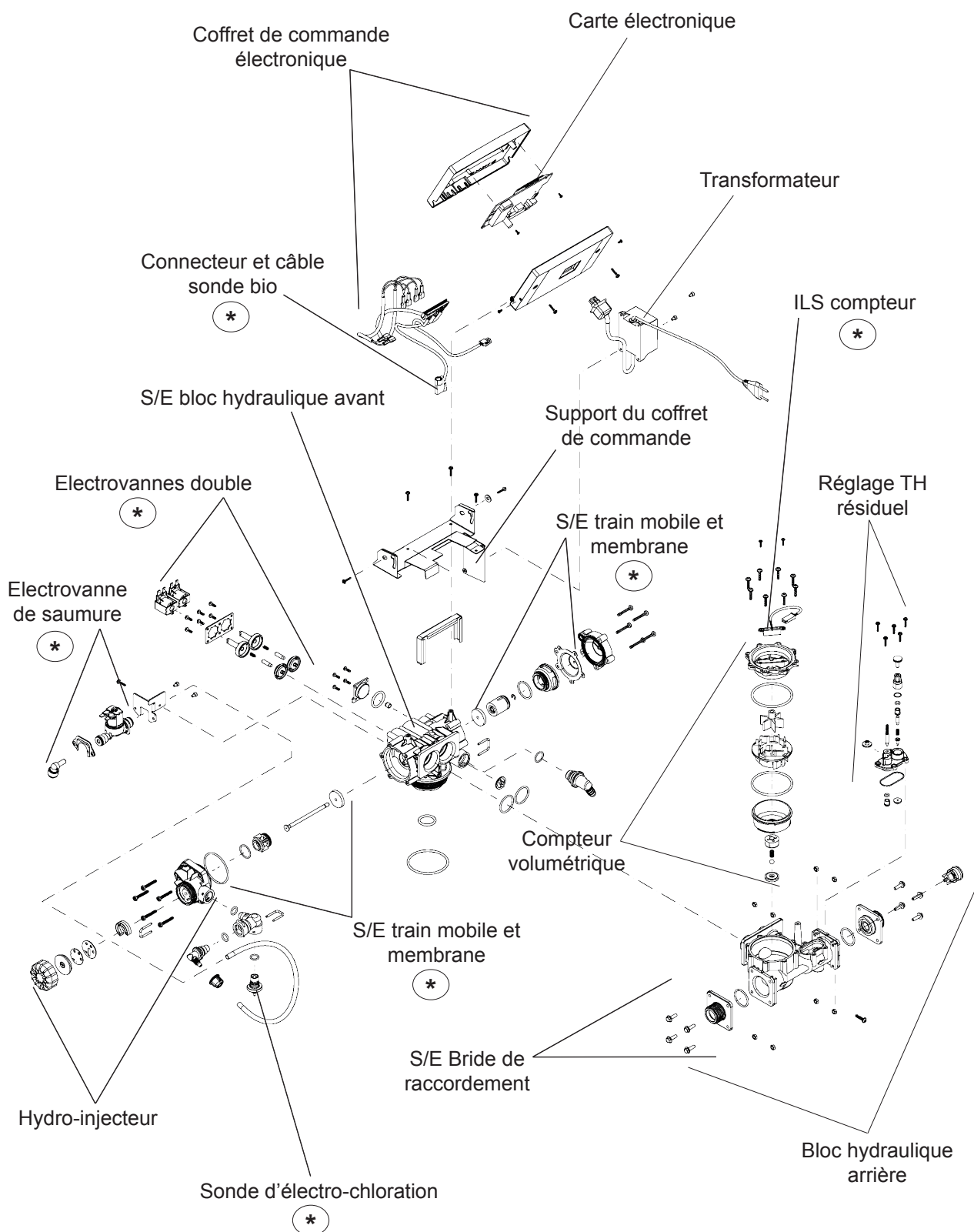
Heure de régénération

Pression du réseau

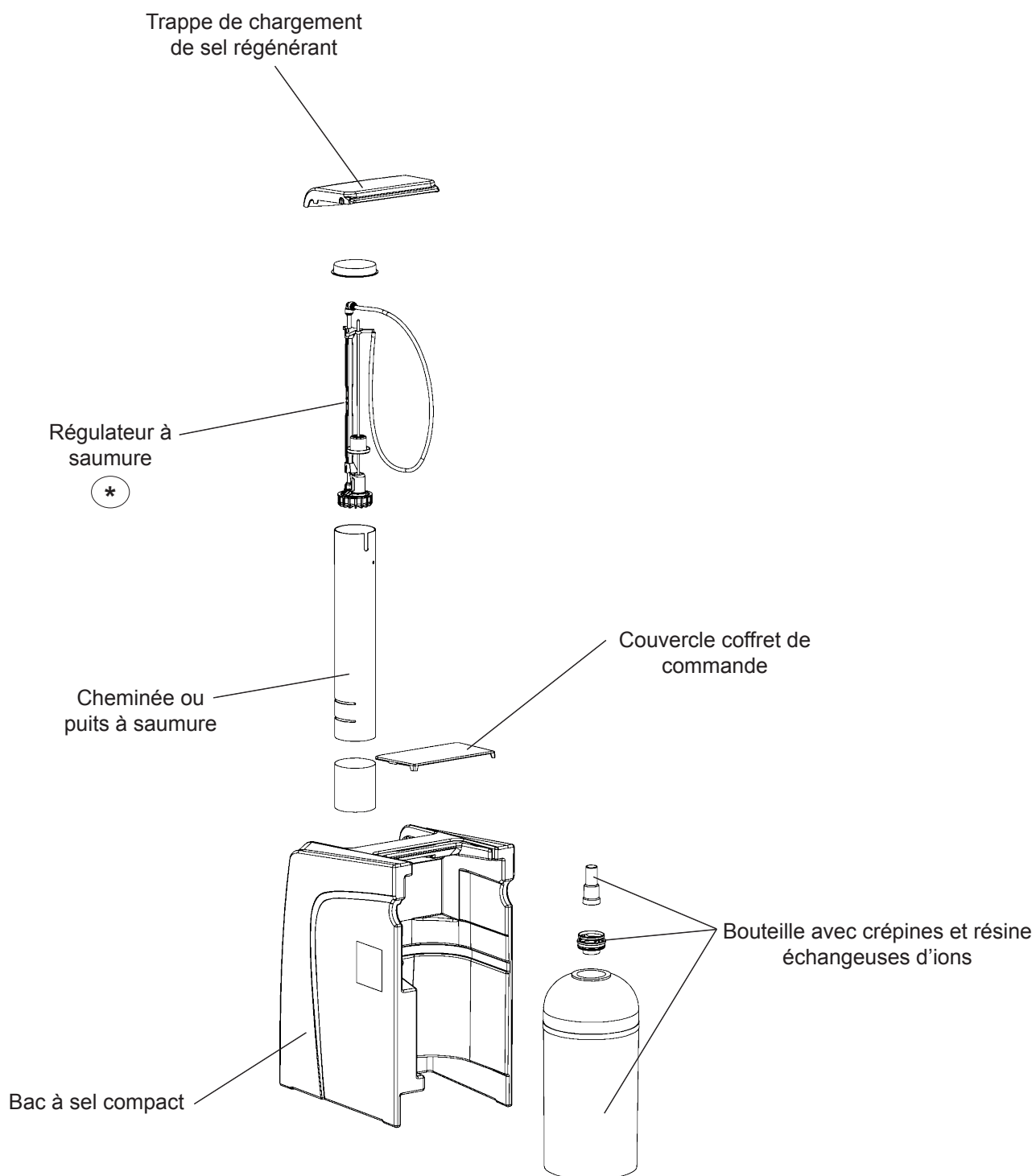
Dureté de l'eau brute

Dureté résiduelle

PIÈCES DE RECHANGE



(*) - Pièces de fonctionnement et/ou d'usures.



(*) - Pièces de fonctionnement et/ou d'usures.



ADOUCISSEUR MILLENIUM

Notice de montage, mise en service et entretien

Cillit ÎLE-DE-FRANCE

50-54, boulevard du Colonel Fabien
94200 Ivry-sur-Seine

Tél. 01 43 90 64 20

Fax 01 43 90 64 30

cillit.idf@cillit.tm.fr

Cillit LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNES NORD

1 rue des Intendants Joba
57050 Metz

Tél. 03 87 31 90 41

Fax 03 87 31 90 32

cillit.metz@cillit.tm.fr

Cillit ALSACE FRANCHE-COMTÉ - VOSGES

Z.A. du Mittelfeld - 3 rue Evariste Galois
B.P. 70018 - 67012 Strasbourg Cedex

Tél. 03 88 62 60 64

Fax 03 88 83 41 31

cillit.strasbourg@cillit.tm.fr

Cillit RHÔNE-ALPES BOURGOGNE

Parc du Moulin à Vent - Bâtiment 56-2
33 avenue du Docteur Georges Levy
69693 VENISSIEUX Cedex

Tél. 04 72 73 04 22

Fax 04 78 72 87 85

cillit.lyon@cillit.tm.fr

Cillit SUD-OUEST

54, rue d'Assalit
31500 Toulouse

Tél. 05 61 54 13 50

Fax 05 61 54 13 08

cillit.toulouse@cillit.tm.fr

Cillit MÉDITERRANÉE

Z.I. AVON - 238 Chemin de l'Oratoire de Bouc
13120 Gardanne

Tél. 04 42 65 87 73

Fax 04 42 65 87 31

cillit.gardanne@cillit.tm.fr

